

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale • 19^{ème} année • N°4665 • Mercredi 10 juin 2020 • 18 Chaoual 1441 • Prix : 4 DH

Edito

Par Saâd Benmansour

Chatbot

En plus des forces de l'ordre, des médecins, infirmiers et autres professions qui ont été vaillamment sur la ligne de front depuis le mois de mars, l'autre star qui s'est révélée au monde entier à l'occasion de la pandémie ce sont les nouvelles technologies. Plateformes digitales collaboratives, outils de gestion de travail à distance, applications à usages multiples, solutions numériques développées pour utilisation professionnelle ou récréative... les nouvelles technologies ont été en vedette et continuent encore. La mode depuis quelques jours est aux chatbots, une espèce de robots chargés d'assurer la relation avec la clientèle. Dans divers secteurs, des opérateurs ont développé des solutions pour maintenir leurs activités, leur relation avec les partenaires, fournisseurs ou clients. Certains sont allés plus loin en imaginant des outils faisant appel à l'intelligence artificielle. Tout cela promet un chamboulement de la conception même de la notion du travail. Les faiseurs de politiques publiques, les experts, les scientifiques, les sociologues, les prospectivistes et les opérateurs économiques aussi tiennent là une occasion pour repenser le rapport de l'être humain au travail. Les nouvelles technologies permettent désormais de faire faire à des machines (entre autres les fameux chatbots) des tâches même basiques comme l'accueil et l'orientation des clients dans des opérations techniques les plus compliquées dans des laboratoires ou des usines. Cela laisse tout un potentiel de développement des capacités de l'être humain pour que désormais l'intervention de l'homme puisse être à des niveaux élevés en valeur ajoutée et en production des idées que les machines ne pourront jamais avoir. Non seulement elle ne la remplacera jamais, mais l'intelligence artificielle n'est pas forcément une menace pour l'intelligence humaine mais

L'INTÉRIEUR PEUT LEVER LES RESTRICTIONS SELON LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'état d'urgence prolongé jusqu'au 10 juillet

Voir page 2

Trafic portuaire

Hausse de 6,4% du volume traité par les ports de l'ANP

Voir page 3

Après l'autosatisfaction nationale

18,5 millions de masques exportés

Voir page 6

Tourisme, artisanat et aérien

Impact de la Covid-19 : Nadia Fettah dresse l'état des lieux



Voir page 8

Amzazi dévoilera les détails lors du Conseil de gouvernement du 18 juin



Bac 2020 : 441.000 candidats passeront les examens

Voir page 6

La Chambre des conseillers vient d'adopter un plan d'action

Le Parlement prépare le déconfinement

Voir pages 4-5

Pour améliorer les indicateurs de sécurité routière en milieu urbain

Tanger : Installation d'une nouvelle génération de radars

Voir page 16

L'enseigne élargit son réseau au Maroc



LC Waikiki s'implante à Laâyoune

Voir page 21

Supplément

AUTOMOBILE

Déconfinement des voitures : Les conseils de Ford



Voir page 12

Sopriam : Un nouveau siège pour 50 MDH



Voir page 13

Kia : Une nouvelle succursale à Tanger



Voir page 14

Récit d'un cinéaste, marocain avant tout, bloqué à l'étranger

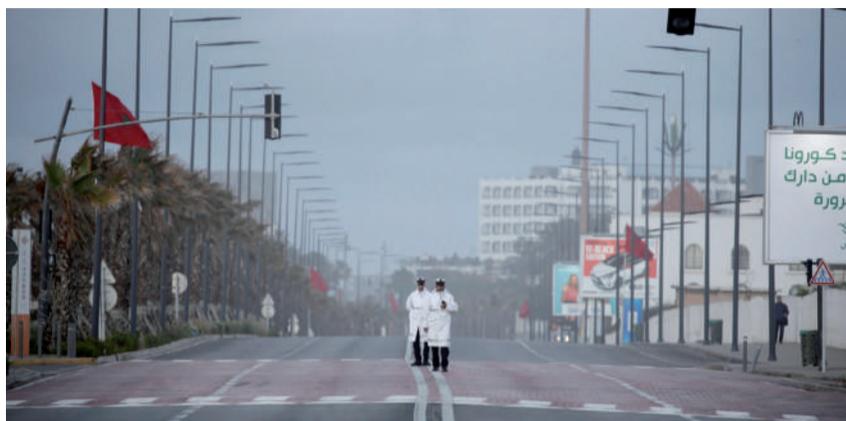
Othman Naciri : «J'ai davantage envie d'explorer l'être que l'avoir»



Voir page 19

L'Intérieur peut lever les restrictions selon la situation épidémiologique L'état d'urgence prolongé jusqu'au 10 juillet

C'est officiel. Le Maroc prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet prochain. En effet, le Conseil de gouvernement réuni ce mardi à Rabat vient d'adopter un projet de décret prolongeant l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national. En vigueur depuis mars dernier au Royaume puis reconduit à plusieurs reprises, cet état d'urgence restera ainsi en vigueur jusqu'à la première semaine du mois de juillet. Cela dit, l'article 2 du texte adopté par l'Exécutif donne la possibilité au ministre de l'intérieur de prendre, selon la progression de la situation épidémiologique et en coordination avec les départements gouvernementaux concernés, des mesures visant à alléger les res-



trictions décidées dans le cadre de l'état d'urgence à l'échelle nationale. Le même article prévoit également une exception puisque les walis des régions et gouverneurs des préfectures et provinces, chacun dans son

ressort territorial, ont également la possibilité de prendre à la lumière des mêmes données sanitaires les mêmes décisions. A noter que l'état d'urgence et le confinement sont régis par les dispositions du

décret-loi adopté le 23 mars 2020 relatif à l'institution de règles spéciales à l'état d'urgence sanitaire. C'est en vertu de ce texte qu'il avait été décidé d'instaurer l'état d'urgence une première fois jusqu'au 20 avril avant de repousser cette date une deuxième fois jusqu'au 20 mai puis de prolonger jusqu'au 10 juin. Le Conseil de gouvernement de ce mardi a reconduit l'état d'urgence pour la quatrième fois. Une nouvelle phase commence ainsi aujourd'hui mercredi à 18 heures. A noter que le Parlement tient ce jour même une séance mensuelle consacrée aux mesures gouvernementales prises dans le cadre de l'état d'urgence et sa stratégie pour le déconfinement.

MEA Seed Challenge

Orange Ventures lance un concours pour financer des start-up

Orange Ventures est un investisseur de capital risque de référence en Afrique, présent sur le continent depuis 2017. Doté de 50 millions d'euros, Orange Ventures MEA a investi dans 5 start-up, principalement en Series A et B, au Kenya, en Afrique du Sud, au Nigeria et en Ethiopie. Aujourd'hui, l'objectif de ce challenge est de donner à des entrepreneurs en Afrique et au Moyen-Orient les moyens de se lancer et de se développer. Orange Ventures prévoit ainsi d'investir 500.000€ à l'occasion de ce challenge. Jusqu'à sept start-up seront sélectionnées pour bénéficier d'un investissement compris entre 50.000€ et 150.000€. Le MEA Seed Chal-



lenge d'Orange Ventures s'ouvre à des start-up au Maroc, en Côte d'Ivoire, Egypte, Jordanie, au Cameroun, au Sénégal, et en Tunisie. Il s'adresse à des acteurs en phase d'amorçage, à fort potentiel de croissance, qui s'appuient essentiellement sur les nouvelles technologies. Ces start-up pourront candidater jusqu'au 19 juillet 2020 sur <https://digitalventures.orange.com/mea-seed-challenge/>. Les lauréats seront annoncés en septembre prochain. Le principal bénéficiaire national, qui recevra un investissement allant jusqu'à 150.000€, recevra par ailleurs un accompagnement de 3 mois par le partenaire Seedstars.



Wafa Assurance

Deux administrateurs indépendants pour superviser deux chantiers stratégiques

Le conseil d'administration de Wafa Assurance, tenu le vendredi 5 juin sous la présidence de Mohamed Ramses Arroub, a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la nomination de deux administrateurs indépendants pour un mandat de 6 ans. Il s'agit de Marie-Laure Mazaud et Magali Noé. L'enrichissement de cette instance avec des profils pointus et aguerris vise à renforcer la gouvernance du Groupe et la supervision de deux chantiers stratégiques qu'est le développement en Afrique et le digital. Mme Mazaud a cumulé une longue expérience dans la finance dans de grandes institutions financières (Crédit Lyonnais, Citigroup, Coface, CDC) et a œuvré dans l'investissement et le financement en Afrique pendant plus de 20 ans. Elle dirige

actuellement un holding codétenu par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'Agence française de développement (AFD) destiné à des investissements en fonds propres dans l'infrastructure et l'énergie dans les pays émergents, avec une priorité africaine. Mme Mazaud rejoint également le Comité d'audit de Wafa Assurance dont elle assurera la présidence. Quant à Mme Noé, elle est actuaire de formation et a fait toute sa carrière dans les assurances. Elle a occupé plusieurs fonctions, de l'actuaire au marketing, avant de prendre la direction de la transformation digitale du Groupe CNP Assurances, acteur de référence de l'assurance de personnes en France, en Europe et au Brésil. Elle a occupé cette fonction de Chief Digital Officer pendant 5 ans.

Trafic portuaire

Hausse de 6,4% du volume traité par les ports de l'ANP

Evolution positive du trafic portuaire durant le mois de mai. L'Agence nationale des ports fait état d'une progression de 6,4%, soit un volume traité de 39,6 millions de tonnes durant les cinq premiers mois de l'année. Une tendance qui, selon l'Agence, semble identique à celle enregistrée durant les cinq dernières années avec un taux d'évolution moyen de l'ordre de 4,2%. Par nature des flux, l'analyse des mouvements des échanges fait ressortir des variations positives aussi bien à l'import qu'à l'export. Les importations ayant transité par les différents ports gérés par l'ANP ressortent à 24,5 millions de tonnes, en hausse de 6,4%. Cette progression est tirée par l'évolution positive des céréales (+38%), du



charbon (+9%), des aliments de bétail (+37,4%) et de l'ammoniac (+29%). Pour ce qui est des exportations, elles ont atteint un volume de 13,8 millions de tonnes marquant ainsi une hausse de 7,4%. Commentant cette évolution, l'ANP évoque un fort rebond du trafic des engrais (+52,2%) et du phosphate brut (+8,8%). Toutefois, l'ac-

tivité cabotage a connu un repli au titre des cinq premiers mois de l'année. Avec un volume traité de 1,2 million de tonnes, le cabotage marque ainsi une baisse de 4,5%. Une contre-performance qui est expliquée principalement par le recul de 2,8% du trafic des hydrocarbures. En analysant le trafic par port, l'ANP indique

que les ports de Mohammadia, Casablanca et Jorf Lasfar ont assuré le transit de 31,2 millions de tonnes, soit 78,9% du trafic global des ports gérés par l'Agence. Le port de Casablanca enregistre une progression de 3,4% de son trafic. Il en est de même pour le port de Jorf Lasfar ayant affiché une amélioration de 9,9%. Le trafic s'est également amélioré au niveau du port d'Agadir (13,6%) et de Nador (+4,3%) au moment où le port de Mohammadia voit son trafic fléchir de 12% à fin mai. La baisse a également été relevée au niveau du port de Safi (-8%) et Laayoune (-3,6%). L'ANP souligne par ailleurs dans son bulletin statistique que depuis l'avènement de la pandémie Covid-19, les deux

activités passagers et croisiériste sont interdites dans les différents ports qu'elle gère. A cet effet, le trafic enregistré à fin mai 2020 concerne la période ayant précédé la crise sanitaire. Ainsi, le trafic des passagers ayant transité par les ports relevant de l'ANP a atteint les 251.330 à fin mai, affichant une baisse de 59,4% par rapport à la même période de l'année 2019. Notons que les ports de Tanger-Ville et de Nador ont assuré le transit de 97% du trafic global des passagers. Ils ont enregistré respectivement des flux en baisse de -62,1% et -47,7%. L'activité des croisières a marqué, pour sa part, une forte baisse de 72,4%, avec un total de 29.570 croisiéristes, contre 107.006 en 2019.

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Transparence post-marché La place boursière marocaine bien notée

La place boursière marocaine obtient une notation «positive» dans le cadre de l'évaluation établie par l'autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cette évaluation a permis au marché boursier marocain de figurer dans la liste des marchés des pays tiers à l'Union européenne et conformes aux exigences de transparence post-marché prévues par le dispositif réglementaire MiFIDII/MiFIR. Ainsi, les entreprises d'investissement européennes pourront conclure des transactions à la Bourse de Casablanca sans être dans l'obligation d'en assurer la transparence post-marché à travers un APA (Approved Publication Arrangement).



Communication Al Omrane lance son chatbot

Le Groupe Al Omrane a lancé son chatbot multi-langues et multiplateformes, un assistant virtuel permettant l'accès instantané et permanent à l'information en français, en arabe classique et en darija. «1er chatbot multi-langues et multiplateformes au Maroc», cette solution est accessible 24h/7j via le site web du holding et les plateformes WhatsApp et Facebook, affirme un communiqué d'Al Omrane. Cet assistant virtuel basé sur l'intelligence artificielle permettra aux citoyens d'avoir un accès instantané et permanent à l'information 24h/24 et 7j/7, s'ajoutant ainsi aux différents canaux de communication mis en place, a souligné le communiqué.



Cette nouvelle solution vient appuyer le Centre de relation clientèle à travers trois plateformes : site web (alomrane.gov.ma), Facebook (Al Omrane BOT) et WhatsApp (05 22 49 41 15 - sans surcoût), relève la même source, notant qu'elle répondra à toutes les questions des citoyens en français, en arabe classique et en darija.

Aujourd'hui
LE MAROC

Que l'information continue

24H/24
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

www.aujourd'hui.ma





La Chambre des conseillers vient d'adopter un plan d'action

Le Parlement prépare le déconfinement

Mohamed Badrane
mbadrane@aujourd'hui.ma

Alors que le Maroc entre dans une nouvelle phase de l'état d'urgence sanitaire, le Parlement prépare déjà l'après-confinement. En effet, la Chambre des conseillers vient d'adopter un plan d'action dans ce sens. Dans le détail, le bureau de la deuxième Chambre réuni en visioconférence a approuvé son plan de travail pour la période qui va suivre la levée du confinement, selon une formule intégrée et globale, en tenant compte des principes de la flexibilité, la progressivité dans la reprise des travaux en conditions normales ainsi que la poursuite de l'adoption tout en capitalisant sur les acquis au cours de cette période, en l'occurrence l'investis-

sement dans les technologies de la communication et la mise en œuvre de mécanismes de participation et de vote à distance. «*Dans le cadre de ce plan, et en matière de contrôle de l'action gouvernementale, la Chambre des conseillers commencera à programmer trois secteurs gouvernementaux au cours des séances hebdomadaires de questions orales au cours de la période s'étalant du 23 juin 2020 au 14 juillet 2020 en rapport avec deux thématiques économique et sociale tout en maintenant une question centrale au sujet d'un secteur directement lié à la gestion des implications de la pandémie*», apprend-on auprès du bureau de

la Chambre haute du pays. «*Quant aux formalités de participation aux séances plénières, la moitié des membres de chaque groupe parlementaire sera présente pendant une période transitoire s'étendant du 10 juin au 10 juillet 2020, avant de reprendre le système régulier à un stade ultérieur, si l'évolution de la situation épidémiologique le permet, tout en veillant au respect de la distanciation sociale à l'intérieur de la salle de session*», ajoute la même source. S'agissant de la législation, le plan d'action propose un ensemble de mesures. Il a été proposé dans ce sens de continuer à privilégier l'examen des textes législatifs liés à la gestion des conséquences de la pandémie du coronavirus. Les conseillers veulent notamment se préparer pour l'examen et le vote du projet de loi de Finances rectificative ainsi que l'amendement du règlement intérieur de la Chambre pour l'adapter aux exigences du travail dans le cadre d'une crise sanitaire comme celle que nous vivons ou bien d'autres circonstances exceptionnelles. L'amendement du règlement devra prendre en considération la participation des conseillers parlementaires au processus de vote des projets et propositions de loi, conformément aux dispositions de l'article 60 de la Constitution et l'article 175 du système interne de la Chambre. Le but est de continuer

l'adoption du mécanisme de vote électronique à distance jusqu'au retour complet au système de travail en période normale sans oublier la distribution électronique à l'ensemble des membres, des projets et des propositions de loi en plus des rapports des commissions permanentes concernant les textes prêts. Concernant la diplomatie parlementaire, la participation des conseillers parlementaires par visioconférence à des événements internationaux sera encouragée.

“

Les conseillers veulent notamment se préparer pour l'examen et le vote du projet de loi de Finances rectificative ainsi que l'amendement du règlement intérieur de la Chambre pour l'adapter aux exigences du travail dans le cadre d'une crise sanitaire comme celle que nous vivons ou bien d'autres circonstances exceptionnelles.

Séance mensuelle

La séance mensuelle de politique générale de la Chambre des représentants, prévue initialement jeudi, aura lieu ce mercredi. Cette séance, prévue à partir de 15h00, se tient conformément au troisième alinéa de l'article 100 de la Constitution et au règlement intérieur, notamment ses articles de 278 à 283. Elle

sera tenue dans le respect des mesures préventives établies par les organes de la Chambre des représentants. Selon les responsables, «le plan gouvernemental de déconfinement» et «la stratégie du gouvernement pour la gestion de l'après-urgence sanitaire» seront le thème de la séance mensuelle d'aujourd'hui. Les

parlementaires devront questionner ainsi le chef de gouvernement sur les mesures à prendre sur les plans économique et social. L'échange devra porter également sur les mesures d'accompagnement prévues par l'Exécutif en faveur des acteurs économiques dans différents secteurs.



Amendement

Le bureau de la Chambre des Conseillers a annoncé que la commission parlementaire permanente chargée de l'Intérieur, des collectivités territoriales et des infrastructures, tiendra une réunion jeudi 11 juin, pour l'examen et le vote des amendements concernant le projet de loi n° 72.18 relatif au système de ciblage des bénéficiaires des programmes de soutien social et la création de l'Agence nationale des registres. A noter que ce projet de loi vise à établir un système national d'inscription des familles et des personnes désireuses de bénéficier des programmes d'appui social, supervisés par les administrations publiques et les collectivités territoriales par le biais d'un Registre social unifié, d'un registre national de la population et d'une Agence nationale des registres chargée de gérer ce dispositif. Il est question notamment de la création d'un registre national numérique baptisé «Registre national de la population» dans le cadre duquel seront traitées par voie électronique les données à caractère personnel relatives aux personnes physiques, marocaines et étrangères, résidant sur le territoire national.

Aujourd'hui

LE MAROC

**CONCOURS
SPÉCIAL RAMADAN**

Aujourd'hui le Maroc remercie tous les participants à son jeu et vous donne rendez-vous avec un tirage au sort dans les prochains jours pour désigner les heureux gagnants.

Merci encore une fois à nos fidèles lecteurs et à nos partenaires.

RENDEZ-VOUS DANS LES PROCHAINS MOIS POUR DE NOUVEAUX CONCOURS ET DES LOTS À GAGNER

<http://www.aujourd'hui.ma>



ou sur Nos réseaux sociaux



EN PARTENARIAT AVEC



Saaid Amzazi dévoilera tous les détails lors du Conseil de gouvernement du 18 juin

Bac 2020 : 441.000 candidats passeront les examens

Laila Zerrou

lzerrou@aujourd'hui.ma

Cette année, ils seront 441.000 candidats à passer l'examen du baccalauréat. Un chiffre similaire à celui de l'année précédente où ils étaient 441.065. Le nombre total des élèves scolarisés qui devront passer le bac s'élève à 319.000, selon une source au ministère de l'éducation nationale. Pour ce qui est des candidats libres, il devrait être de 122.000. Les chiffres officiels du ministère seront annoncés par le ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, lors de son exposé au Conseil du gouvernement qui se tiendra le 18 juin. Cette année, dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, le ministère a pris plusieurs mesures importantes pour le bon déroulement des épreuves. A commencer par les sujets des examens qui ne porteront que sur les cours dispensés en présentiel avant la date de suspension des études, c'est-à-dire le 14 mars. Tous les candidats aux examens du baccalauréat ont reçu une copie des cadres référentiels sur leur adresse mail personnelle «Taalim.ma». Samedi



dernier, le département de tutelle avait indiqué que les tableaux de spécifications ont été rajoutés aux documents des cadres de référence des examens du baccalauréat. Ces tableaux spécifiques à chaque matière précisent les chapitres sur lesquels vont porter les épreuves du baccalauréat. Ces tableaux ont été envoyés aux candidats au baccalauréat par courrier électronique via «Taalim.ma». Pour consulter ces documents, le ministère invite les candidats à les télécharger sur le site élec-

Pour ces examens exceptionnels, le ministère de l'éducation nationale va recourir à des espaces sportifs pour les examens du baccalauréat. Ces installations sportives s'ajouteront aux salles d'examens.

tronique www.men.gov.ma ou à travers l'accès au courrier électronique personnel «Taalim.ma». Pour ces examens exceptionnels, le ministère de l'éducation nationale

va recourir à des espaces sportifs pour les examens du baccalauréat. Ces installations sportives s'ajouteront aux salles d'examens. Des amphithéâtres universitaires seront également mobilisés. L'objectif étant de protéger les candidats contre les risques de contamination du coronavirus. Le ministère procédera à la désinfection de tous les établissements d'enseignement plusieurs fois par jour, la distribution des masques et des outils de mesure de température, ainsi que le respect de la dis-

tanciation sociale à travers la mobilisation d'une classe pour 10 candidats. Cette année exceptionnellement, l'examen sera organisé en deux grandes étapes pour éviter la forte affluence des candidats et respecter les conditions de distanciation sociale. Concernant la première étape, les élèves relevant des filières littéraires, des sciences humaines et de l'enseignement traditionnel, passeront les épreuves les 3 et 4 juillet prochain. Pour les sections scientifiques et techniques et pour le Bac professionnel, les élèves passeront les épreuves du 6 au 8 juillet. Les résultats de la session ordinaire seront dévoilés le 15 juillet. Les examens de la session de rattrapage auront lieu du 22 au 24 juillet, toutes branches confondues. Les résultats de la session de rattrapage seront annoncés le 29 juillet 2020. Pour rappel, l'année dernière, les candidats au bac se sont élevés à 441.065 dont 48% des filles. Les statistiques du ministère avaient fait état d'une hausse de 0,3% par rapport à l'année 2018 où ils étaient 440.000 candidats. Pour leur part, les candidats libres s'étaient chiffrés à 108.767, soit 25% de l'effectif global des candidats.

Après l'autosatisfaction nationale

18,5 millions de masques exportés

Ce sont «près de 18,5 millions d'unités qui ont été exportées par 69 entreprises vers 11 pays répartis sur les quatre continents». Les chiffres sont précisés par le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique qui indique que cette démarche est entreprise depuis l'autorisation d'exportation des masques de protection (en tissu tissé et non tissé) le 21 mai 2020 jusqu'au 8 juin. Quant aux masques en tissu tissé, ils représentent 77% de ces exports, contre 23% en tissu non tissé. «L'exportation des masques, autorisée après avoir assuré l'autosatisfaction nationale en la matière, a concerné l'Europe, en premier lieu, notamment la France avec

33,6% des exportations, suivie du Portugal avec 28,5%, puis de l'Espagne avec 14,6%», détaille le département. Selon la même source, d'autres pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ont également importé les masques de protection fabriqués au Maroc. Cela étant, l'export des masques de protection représente à la fois un gage de confiance en la qualité certifiée du produit marocain et une opportunité forte de développement pour la filière de fabrication d'équipements de protection individuelle constituée d'unités de production textile et d'entreprises ayant reconverti leur outil industriel comme l'exalte le même département.



Covid-19

135 nouveaux cas et deux décès en 24 heures

Un pic de contaminations à la Covid-19 a été enregistré ce mardi et ce après des jours d'essoufflement. Le compteur des nouveaux cas grimpe à 135 contaminations ces dernières 24 heures, soit 8.437 personnes atteintes de ce virus depuis la déclaration du premier cas le 2 mars dernier. Le bilan arrêté mardi 9 juin à 18h s'est alourdi par la déclaration de deux nouveaux décès liés à la Covid-19 portant ainsi le nombre des

personnes ayant succombé à cette maladie à 210 depuis le début de la crise sanitaire. Malgré cela, le taux de létalité est resté stable à 2,5%. Pour ce qui est des guérisons, le taux de rémission ressort à 88,8%. A l'heure où nous mettions sous presse, le nombre des personnes complètement rétablies était de 7.493 dont 85 nouvelles guérisons annoncées durant ces dernières 24 heures. Notons que la répartition régio-

nale des nouveaux cas demeure inchangée. Casablanca-Settat domine le classement avec 33,85% des cas, suivie de Marrakech-Safi (17,73%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (14,47%), Fès-Meknès (12,22%), Rabat-Salé-Kénitra (9,22%), Draa-Tafilalet (6,95%), l'Oriental (2,32%), Beni-Mellal-Khénifra (1,51%), Souss-Massa (1,07%), Guelmim-Oued Noun (0,55%), Dakhla-Oued Eddahab (0,06%) et Laâyoune-Sakia El Hamra (0,06%)



Environnement Le Maroc observateur au Réseau des procureurs européens



Mohamed Abdennabaoui
Président du ministère public

Le conseil du Réseau des procureurs européens pour l'environnement a approuvé la demande d'octroi du statut de membre observateur au Maroc. L'adhésion de la présidence du ministère public à ce réseau intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du Royaume au niveau international et de la mise en œuvre du rôle central du ministère public dans la protection de la sécurité des citoyens, indique un communiqué de la présidence du ministère public. Selon la même source, cette initiative illustre les objectifs de prévention face aux effets négatifs de la détérioration de l'environnement et des maladies qui en résultent. Le Réseau des procureurs européens est une institution internationale de référence dans le domaine de la protection de l'environnement, fournissant un soutien technique aux procureurs des pays membres. Elle permet aux magistrats de disposer de mécanismes modernes de lutte contre les infractions environnementales. A cet effet, un soutien est apporté aux magistrats pour renforcer leurs capacités à traiter les questions environnementales, promouvoir leurs connaissances en droit de l'environnement et encourager le développement du droit pénal de l'environnement, en plus de l'échange d'expériences en matière d'enquêtes, de poursuites et de sanctions en matière de droit pénal de l'environnement.

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

Tourisme, artisanat et aérien

Impact de la Covid-19 : Nadia Fettah Alaoui dresse l'état des lieux

K.T

Après avoir encaissé un coup dur suite au Covid-19, la destination Maroc aspire à se repositionner sur l'échiquier international une fois la crise dissipée. C'est dans ce sens qu'un plan d'action intégré et participatif a été élaboré avec pour orientation principale : favoriser le positionnement du Maroc dans le monde après la Covid-19. Les contours de cette vision ont été dévoilés par Nadia Fettah Alaoui, ministre du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale, lors de son oral, lundi, à la Chambre des représentants. La feuille de route vise en effet le décollage du secteur tout en préservant l'emploi, les compétences et les capacités des professionnels. Ce plan accorde par ailleurs une attention particulière au tourisme interne à travers la mise en place d'une offre de qualité qui répond aux différents besoins des touristes. L'engagement étant de rétablir la confiance du touriste national et de promouvoir le produit local. La ministre a par ailleurs souligné que des mesures inscrites dans ce plan d'action sont en cours de négociations. Elles portent en effet sur les aspects financiers, sociaux et de gouvernance. La ministre a rappelé dans son intervention que la crise actuelle a démontré la nécessité de

structurer le secteur et de généraliser la couverture sociale. Il s'agit aujourd'hui de l'une des priorités auxquelles s'attelle la tutelle avec pour première cible les guides touristiques avant qu'elle ne soit généralisée aux autres catégories de professionnels. La structuration du secteur de l'artisanat est également de mise. Dans l'optique d'améliorer les conditions de travail dans ce secteur, la tutelle active les consultations avec les professionnels et les Chambres d'artisanat. Des échanges qui s'inscrivent conformément aux dispositions des lois n° 98-15 relatives au système de l'assurance maladie obligatoire destiné aux professionnels, travailleurs indépendants et non salariés exerçant des activités privées et n° 99-15 instituant un régime de pensions pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale. De même, l'achèvement du processus d'adoption du projet de loi 50-17 relatif à l'exercice des activités artisanales permettra d'identifier les catégories d'acteurs du secteur et, ainsi, de généraliser la couverture sociale au profit d'une large catégorie d'artisans. Se référant à Nadia Fettah Alaoui, la relance des activités artisanales porte en effet sur le



renforcement du dispositif de santé et de sécurité, la restructuration du secteur ainsi que sur l'accompagnement des artisans aussi bien sur le volet production que sur le volet marketing et financement. La ministre assure dans ce sens que des conventions sont en cours d'élaboration avec les Chambres d'artisanat pour la promotion du secteur

dans les différentes régions du Royaume et la mise en place de cellules d'écoute dans les directions territoriales du ministère. En ce qui concerne l'économie sociale, la tutelle a œuvré depuis le déclenchement de la crise sanitaire à accompagner l'ensemble des intervenants sur les plans opérationnel, marketing et législatif. Interrogée sur la reprise du travail et l'ouverture de l'espace aérien, Nadia Fettah Alaoui assure que son département veille à l'élaboration d'une série de recommandations visant à assurer des conditions de travail appropriées pour les opérations aériennes, à protéger les passagers et les usagers et à assurer en général la protection de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile. L'objectif étant de reprendre progressivement les activités de transport aérien et d'accorder les facilités nécessaires aux prestataires de services dans les aéroports.

Pour ce qui est de la Royal Air Maroc, la ministre a indiqué que la compagnie a mis en place un plan d'austérité pour faire face aux répercussions de la crise sanitaire. Se référant à Mme Fettah Alaoui, un plan de relance est actuellement en cours, fondé sur une analyse de la demande et des mesures préventives pour les passagers et les employés. Rappelons que la compagnie a maintenu un certain nombre d'avions en service, notamment les appareils réservés au fret qui ont effectué des dizaines de vols durant les dernières semaines vers la Chine et la Corée du Sud pour transporter des équipements et du matériel médical. RAM assure aussi, en cette période, des vols pour importer et exporter des milliers de tonnes de produits de consommation en faveur du Maroc ou de pays d'Afrique en vue de promouvoir l'économie nationale et africaine.

Des chiffres parlants

- **Tourisme** : Les arrivées ont baissé de 45% durant les quatre premiers mois de l'année. Les nuitées ont marqué pour leur part une baisse de 43% sur ladite période. Quant aux recettes, elles ont fléchi de 15% comparé aux quatre premiers mois de l'année précédente.
- **Artisanat** : L'impact de la propagation de la pandémie sur le secteur se traduit par une baisse de 34% des exportations. Notons qu'à l'instar de l'ensemble des secteurs, l'artisanat a connu un arrêt quasi total de son activité et par conséquent une baisse des commandes aussi bien au niveau national qu'international.
- **Aérien** : Selon un rapport de l'Association internationale du transport aérien (IATA), le trafic aérien national a connu une réduction de 5 millions de passagers durant cette période de confinement sans pour autant préciser les pertes financières et d'emplois dans le secteur. Selon l'IATA, les recettes des compagnies aériennes devraient baisser d'environ 252 milliards de dollars impactant ainsi le potentiel de l'industrie aéronautique qui devrait diminuer de plus de 30% en 2020.



VOS OPÉRATIONS ENTRE LES MAINS D'UN EXPERT

Présente dans les 10 principaux ports du Royaume, Marsa Maroc offre des solutions logistiques en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins. Services aux navires et aux marchandises, services logistiques connexes ou encore information en temps réel, nous mettons à votre disposition des prestations complètes avec toute l'expertise de près de 50 ans d'expérience. Outre notre expertise dans la gestion portuaire, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos équipements et la qualification de nos équipes, avec pour seul objectif de vous apporter toujours satisfaction.

**Marsa
Maroc**

La campagne aura une déclinaison régionale

«Ntla9awfbladna», l'opération de charme de l'ONMT en direction des nationaux



Accompagner les régions et opérateurs touristiques dans leur plan de relance. Telle est la finalité des actions promotionnelles prévues par l'Office national marocain du tourisme (ONMT) en guise de préparation à la reprise du secteur. Baptisée «ntla9awfbladna», la campagne promotionnelle de l'ONMT a pour finalité de renforcer le lien émotionnel du Marocain avec son pays. Elle cible, en effet, les citoyens en les incitant ainsi à s'orienter vers le tourisme interne. «L'ONMT s'est fixé pour objectif de stimuler la demande touristique nationale et d'inviter les citoyens nationaux à voyager dans leur pays dès la levée de l'état d'urgence sanitaire», relève-t-on de l'Office qui décline ses actions en réponse aux attentes manifestées par les citoyens ayant participé à une étude récente menée par l'Office. Les participants à cette enquête ont exprimé un fort désir de voyager au Maroc après le déconfinement. Toutefois, ils ont manifesté le souhait être rassurés sur les mesures et les normes de santé, et aussi la possibilité d'accéder à des offres promotionnelles adaptées dans l'ensemble des régions du Royaume. Le premier acte de cette campagne a été le lancement, lundi 8 juin 2020, d'un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Conseils régionaux du tourisme (CRT) pour mener conjointement des campagnes de communication. «L'Office met au service des douze Conseils régionaux du tourisme une cellule composée d'experts en marketing, communication et digital pour les accompagner dans le développement de leur communication dédiée au tourisme interne», apprend-on de l'Office. En effet, la cellule a pour mission d'informer en partageant avec l'ensemble des CRT au niveau

de chaque région et des opérateurs touristiques qui la composent (hôteliers, agents de voyage, guides...) les différents outils d'analyse, études et enseignements que l'Office a réalisés durant la crise. La cellule a également pour rôle de concevoir les messages de communication et de valorisation des régions et de promouvoir les

atouts des régions et leurs offres promotionnelles tarifaires adaptées à la clientèle marocaine. Et dans une approche solidaire, l'ONMT prendra en charge la totalité du budget d'achat d'espace média pour le compte des douze régions. L'idée étant d'encourager l'ensemble de l'écosystème du secteur qui est composé de petites,

moyennes et grandes entreprises à communiquer et à surmonter l'impact économique de la crise sanitaire. Notons que la campagne aura une déclinaison régionale sous la signature «ntla9awfi...» et ce selon la région et la destination permettant ainsi la découverte de l'étendue de l'offre touristique nationale.



Mobilisation tous azimuts inwi pleinement engagé contre la Covid-19



dir iddik

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la technologie et les télécoms se sont mis au service de la santé. Dans ce sens, inwi a multiplié les actions en se joignant à l'élan de solidarité nationale, dans le cadre d'une mobilisation sur plusieurs fronts, aussi bien auprès des clients particuliers que business.

Concrètement, l'opérateur a redimensionné l'ensemble des réseaux très haut débit, fixe et mobile, ainsi que les plates-formes cloud pour anticiper une très forte sollicitation dans le contexte de confinement. La supervision du réseau est devenue, elle, plus étroite qu'en temps normal, 24h sur 24 et 7j sur 7. La mobilisation auprès des particuliers s'est manifestée

avec des offres généreuses. Tous les clients inwi ont pu bénéficier d'une avance sur recharge de 1Go de Data à travers l'offre solidaire «Avance sur recharge» de manière à leur éviter certains déplacements.

Confinement oblige, inwi s'est associé à l'effort national pour garantir la continuité pédagogique et de l'apprentissage : l'opérateur a offert à titre gracieux l'accès à tous les sites et plateformes du ministère de l'éducation nationale. De plus, et dans le cadre de son engagement pour l'éducation, inwi a proposé gratuitement son application emadrassa et son site emadrassa.inwi.ma pour aider les étudiants à réviser leurs cours et à accéder à plus de 100 ouvrages en ligne.

Par ailleurs, l'opérateur a

offert aux Marocains bloqués à l'étranger des pass roaming gratuits pour rester en contact avec leurs proches et leurs familles.

Les entreprises ont également été accompagnées durant cette crise sanitaire. inwi indique dans un communiqué avoir été le premier opérateur à déployer son «Plan de continuité d'activité» pour garantir un fonctionnement optimal de ses réseaux et services et soutenir l'activité des entreprises.

Et pour aider les entreprises clientes à s'adapter à la nouvelle situation et à mettre en œuvre leurs plans de continuité d'activité, les équipes commerciales et techniques ont traité les nouveaux besoins : augmentation de leur bande passante, autorisation des accès des collaborateurs à distance, ou encore utilisation des capacités Cloud de inwi. En outre, des mesures spécifiques ont été décidées pour les TPE et PME en difficulté pour les aider à surmonter les impacts de la crise.

Et parce que le soutien peut se manifester de différentes manières, inwi s'est mobilisé depuis le début de la crise en apportant son soutien à des milliers de familles dans le besoin à travers son initiative Dir Iddik, qui leur apporte des denrées de première nécessité et en répondant à leurs besoins de connectivité.

Smartphones : Vivo dévoile son nouveau V19

Vivo a lancé lundi le V19, son "selfie smartphone", à la pointe de la technologie. Doté d'une caméra double super grand angle 32MP + 8MP et d'un écran 6,44 pouces Super AMOLED FHD + Ultra O, le V19 combine des capacités de selfie extraordinaires et une technologie de pointe dans un ensemble élégant. Le V19 possède une puissante caméra quadruple à l'arrière, composée d'une caméra principale de 48 MP, d'une caméra super grand angle de 8 MP, d'une caméra macro 2 MP et d'une caméra bokeh 2 MP. En plus de la vidéo ultra stable, le V19 est doté de fonctionnalités d'image et de vidéo AI. La batterie 4500mAh de la capacité suralimentée du V19 offre une autonomie plus durable. Ce nouveau smartphone est enfin équipé de 8 Go de RAM + 128 Go de ROM.



QNET poursuit son engagement social envers les communautés démunies

Dans l'objectif de renforcer son empreinte dans le domaine de la RSE, QNET, leader de la vente directe, a piloté un certain nombre d'initiatives diversifiées à travers la région MENA dans le cadre de sa stratégie RSE. Fidèle à sa philosophie RYTHM (Raising Yourself to Help Mankind) qui se traduit par «Elevez-vous pour aider l'humanité», QNET a organisé la campagne annuelle de charité du Ramadan dans différents pays du monde

pour aider à améliorer la vie de nombreuses personnes moins fortunées.

Cette année, l'initiative de solidarité a été menée dans 9 pays de la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord comptant ainsi le Maroc, la Tunisie, l'Arabie Saoudite, Oman, le Koweït, le Qatar, l'Irak, le Pakistan et l'Afghanistan. La société a aidé des milliers de familles nécessiteuses et de personnes par le biais de la distribution de repas Iftar et de boîtes d'alimentation dans toute la région.

Il convient également de noter que, récemment, QNET a piloté un certain nombre d'initiatives caritatives dans plusieurs pays de la région pour aider les communautés touchées par la pandémie de Covid-19.

Installés devant les magasins et la plateforme logistique

Label'Vie met en place des sas de désinfection

Le Groupe Label'Vie perfectionne son processus de désinfection. Le groupe a déployé une nouvelle solution pour limiter les risques de propagation du Covid-19. Elle consiste en un sas de désinfection destiné aux clients devant l'entrée des magasins. Avant le lancement de ce dispositif, Label'Vie s'est assuré de l'absence de nocivité des produits utilisés ainsi que de la fiabilité des installations. «Cette installation vient répondre à notre priorité qui est d'avoir des conditions optimum d'hygiène et de sécurité que ce soit pour nos employés ou pour nos marchandises», explique Hicham Kitane, directeur logis-



tique Label'Vie. Pour sa part, Chrystèle Ronceray, directeur général adjoint en charge du Marketing, du Développement et de la Communication, assure qu'«après toutes les mesures mises en place comme les panneaux en plexiglas en caisse ou dans les stands marché ou encore le marquage au sol, il s'agit là d'une véritable unité mobile de désinfection que nous avons installée pour nos clients. Les premiers retours de nos clients sont très positifs et confortent notre choix». La solution de Label'Vie porte sur trois systèmes de désinfection indépendants. Le client se présente avec son chariot et le fait

tout d'abord passer dans le tunnel de désinfection prévu à cet effet. Il appuie sur le bouton-poussoir ou à pédale qui actionne le brumisateur de désinfectant. Ensuite, le client s'introduit dans le sas et se désinfecte les mains en utilisant le gel mis à sa disposition. Et avant de quitter le sas, le client doit frotter les semelles de ses chaussures sur le tapis imbibé de produit désinfectant. Notons que lorsque le client est dans la file d'attente, il a la possibilité de se connecter à un wifi, rendant ainsi son attente plus agréable. Le temps de passage dans le sas est estimé à 30 secondes par personne.

A l'heure du déconfinement des voitures

Voici les quatre conseils pratiques de Ford

Tout comme les humains, les véhicules ont besoin de déconfinement. A cet effet, le constructeur automobile, Ford, a eu la belle idée de formuler quatre conseils pratiques pour mieux déconfiner une voiture de cette marque pour éviter toute mauvaise surprise. Pour cette entreprise, il ne suffit pas de faire des vérifications habituelles, il faudrait également nettoyer l'intérieur de la voiture et lui offrir un bon coup d'éclat.



1 Stériliser l'habitacle du véhicule

Au-delà des recommandations de l'OMS pour éliminer les bactéries et les virus, Ford préconise de ne pas se contenter des parties en contact avec les mains. «Il faut nettoyer l'intégralité de l'habitacle en raison de la projection des fameuses gouttelettes projetées lors de chaque respiration», précise la marque. Outre le volant (véritable nid à bactéries), il s'agit de désinfecter, selon la même source,

les ceintures, les poignées de portes (intérieur et extérieur sans oublier le coffre), le commodo de chaque côté du volant, le frein à main, le levier de vitesses, les sièges, les pavillons, les tissus et bien entendu les sièges. Et ce n'est pas tout. Il ne faut pas oublier le tableau de bord et s'attarder plus particulièrement sur les boutons et l'écran tactile.

2 Faire un check de la batterie

« Même à l'arrêt, votre véhicule a besoin d'un peu d'électricité pour alimenter ses organes électroniques. Au regard de cette immobilisation prolongée, certains ont dû débrancher la batterie pour éviter que celle-ci ne se vide, en retirant la cosse négative, même les deux, voire la batterie

entière ! », estime la marque. Dans ce sens, elle attire l'attention sur les conséquences de cette démarche. «Cependant, cela effacera les réglages de l'ordinateur de bord (heure, stations de radio pré-enregistrées...) mais aussi le code de votre radio, assurez-vous au préalable de bien l'avoir, sinon

contactez votre concessionnaire», recommande la même source. Pour Ford, il faut s'assurer également, au moment de reprendre le véhicule, que celui-ci démarre correctement et si possible, effectuer quelques mètres la veille de la reprise afin de vérifier que tout fonctionne correctement à bord.

4 Offrir un bon coup d'éclat à sa voiture

« Certes, il n'y a aucune obligation à laver l'extérieur de son véhicule et si pour le moment, il reste difficile pour certains de (re) faire confiance aux stations de lavage », note la marque. Mais si l'automobiliste peut le faire de chez lui, il ne faut pas hésiter à donner un coup de propre à son véhicule. Un seau avec du shampoing dilué dans de l'eau, une grosse éponge, un seau d'eau claire pour le rinçage, et c'est parti ! Il ne faut pas aussi oublier de

sécher la carrosserie à la peau de chamois pour éviter les traces d'eau séchée.

«Et si vous êtes amenés à faire, bientôt, une vidange ou une révision sur votre véhicule, sachez que les ateliers Ford restent disponibles si une panne se présentait pendant le confinement et qu'après toute intervention le véhicule est intégralement désinfecté avec des produits agréés », conclut le constructeur.

3 Regonfler les pneus

Comme l'explique la marque, les pneus peuvent également se dégonfler légèrement à la longue. «Si vous disposez d'un gonfleur compresseur 12V, vous pouvez facilement regonfler vos pneumatiques», exalte le constructeur. Autrement, il ne faut pas oublier de contrôler la pression lorsque le véhicule reprendra du service ou même avant, lors d'un déplacement indispensable par exemple (sans oublier l'attestation).



Il a nécessité un investissement total de 50 millions DH

Sopriam s'offre un nouveau siège

Sopriam, importateur des marques Peugeot, Citroën et DS, s'installe dans son nouveau siège et offre à ses collaborateurs de nouveaux espaces adaptés à des modes de travail collaboratifs, digitaux, souples et conviviaux et qui répondent aux nouveaux usages d'une clientèle toujours plus exigeante en termes d'expérience digitale, de proximité et de service personnalisé. Selon Tarafa Marouane, président-directeur général de Sopriam, «ce nouveau siège marque une nouvelle étape importante dans le développement de Sopriam et reflète notre volonté de favoriser l'agilité, la collaboration et la créativité de nos équipes pour mieux accompagner notre clientèle».

Le site qui a nécessité un investissement de 50 millions de dirhams compte 3 étages et accueille l'ensemble de ses directions opérationnelles et exécutives. Il s'étale sur une superficie globale de 13.000 m² et se caractérise par une architecture moderne, novatrice, fonctionnelle et parfaitement ergonomique. Répondant au besoin de confort des employés et clients, le nouveau siège



est entièrement climatisé et bénéficie d'une isolation acoustique dans les espaces bureaux. Il est également totalement respectueux des normes de sécurité et est ainsi doté d'un système de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

Nouveau fer de lance de Sopriam, le nouveau siège accueille les showrooms des marques Peugeot, Citroën et DS Automobiles en rez-

de-chaussée avec près de 1.500 m² de surface d'exposition et 600 m² de mezzanine, pour mettre en valeur les différents modèles des 3 marques. Trois étages sont, par ailleurs, réservés aux espaces bureaux sur 5.600 m², un réfectoire de 250 m² et 15 salles de réunion. Sans oublier que 140 places de parking réparties en 2 sous-sols sont disponibles. L'édifice offre également

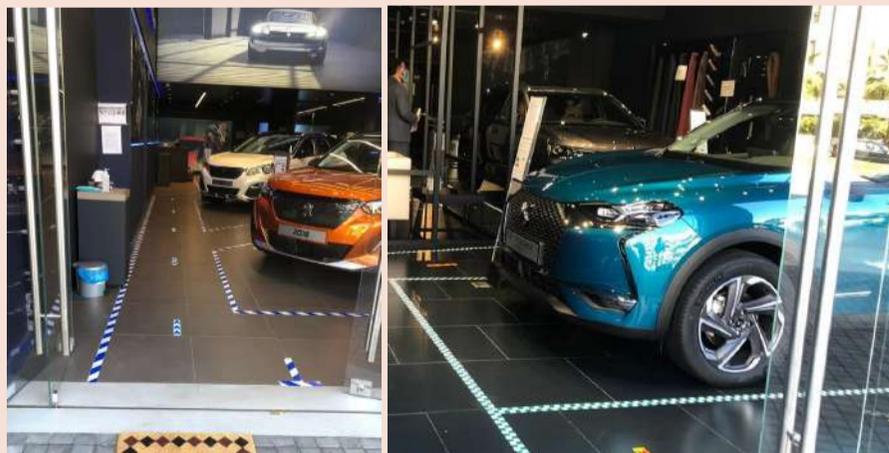
des espaces de détente, un centre de formation, un auditorium, ainsi que plusieurs locaux techniques, et plus de 5.000 m² d'ateliers entièrement dédiés au service après-vente (mécanique et carrosserie).

Le SAV ne sera opérationnel au niveau du nouveau siège que dans 3 mois et sera toujours assuré à l'Avenue des FAR. Ainsi l'activité carrosserie se fera comme

d'habitude au sein de l'atelier Avenue des FAR, de même que l'ensemble des prestations de la mécanique telles que l'entretien, les révisions périodiques, les réparations et les pneumatiques. Ces deux ateliers ont entièrement été aménagés et rénovés pour accueillir les clients, qui auront également accès, dans le même bâtiment, à un magasin moderne de pièces de rechange qui dessert les ateliers ainsi qu'à un comptoir de vente externe des pièces. Par ailleurs, et dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, le nouveau siège, ainsi que tout le réseau Sopriam à travers le Maroc, répondent à toutes les conditions de sécurité concernant les mesures barrières, telles que l'équipement en masques ou visières, gants et gels hydroalcooliques, la sensibilisation des employés quant au respect des mesures d'hygiène et des distances de sécurité, la limitation de tout contact physique avec autrui, une prise de température des collaborateurs lors de leur arrivée, le traçage au sol dans les showrooms et ateliers SAV, et enfin le traitement des voitures lors de la réception et restitution dans les ateliers SAV.

Reprise des activités

À l'approche d'un probable déconfinement, Sopriam prépare activement la réouverture de ses showrooms et met en place des mesures de sécurité et d'hygiène strictes afin de protéger ses employés, ses clients et ses partenaires. Dans cet esprit, 100% des effectifs de Sopriam ont effectué le dépistage du Covid-19. Parmi les mesures exceptionnelles prises, tous les commerciaux dans les showrooms et les techniciens dans les ateliers SAV seront équipés de masques ou visières, gants et gels hydroalcooliques. De plus, pour s'assurer de la bonne santé de ses collaborateurs, leur température sera prise chaque jour à leur arrivée. Pour ce qui est des clients ou autres visiteurs, outre la prise de température, du gel hydroalcoolique sera mis à leur disposition. Un traçage au sol sera également mis en place dans les showrooms



et ateliers SAV, avec deux itinéraires indiquant le sens d'entrée et celui de la sortie pour éviter toute interaction. Les sols et les espaces de travail sont nettoyés chaque 60 min et après chaque visiteur. Lors de la réception, traitement ou restitution des voitures dans les ateliers SAV, seule la pré-

sence d'une personne à la fois sera autorisée devant les comptoirs. Une zone sera dédiée à la réception des véhicules et identifiée avec affichage de la procédure de désinfection. Les voitures seront désinfectées dès leur arrivée et les travaux entamés 10 minutes après.

Ce nouvel espace propose tous les services de véhicules neufs, d'occasion, pièces de rechange et SAV

Kia inaugure sa nouvelle succursale à Tanger

Kia fait son retour à Tanger. La marque auto coréenne vient ainsi inaugurer son nouveau showroom automobile dans un bâtiment flambant neuf situé près du rond-point de l'aéroport sur la route de Rabat. «Depuis la reprise de la marque Kia au Maroc par le groupe GBH, le renouveau se confirme à travers le développement du réseau, l'élargissement de la gamme de produits et toutes les innovations et actions menées au niveau de la qualité du service après-vente», souligne Kia à l'issue de l'inauguration de cette succursale.

Bénéficiant d'un emplacement stratégique, très visible sur l'axe de sortie principal de la ville vers Rabat, ce nouvel espace s'étend sur une surface de 2.200 m² et propose tous les services de véhicules neufs, véhicules d'occasion, pièces de rechange et service après-vente. Le bâtiment répond aux derniers standards et



normes du constructeur et témoigne du renouveau de la marque au Maroc avec, comme à Rabat, un style tout en transparence grâce aux grandes baies vitrées qui composent la façade. Celle-ci dispose de deux entrées

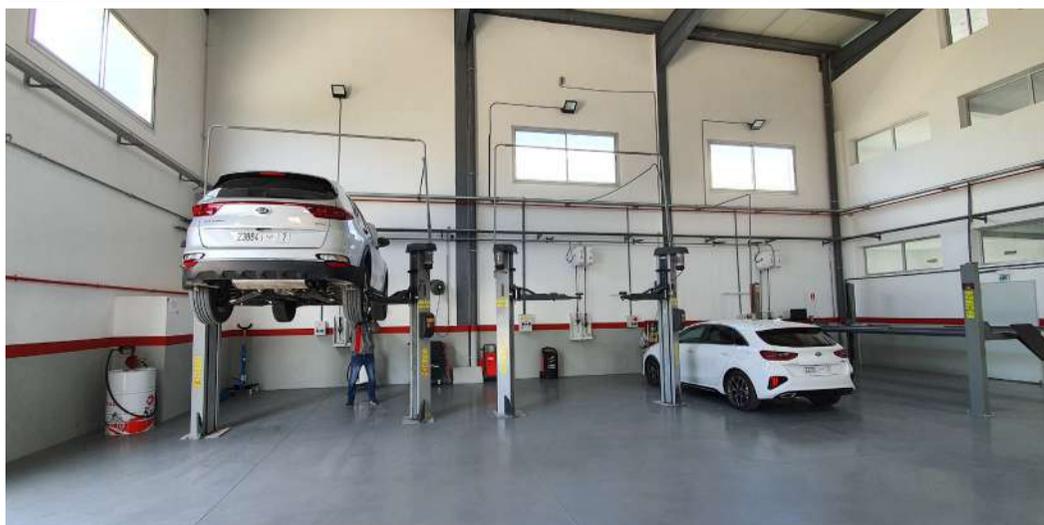
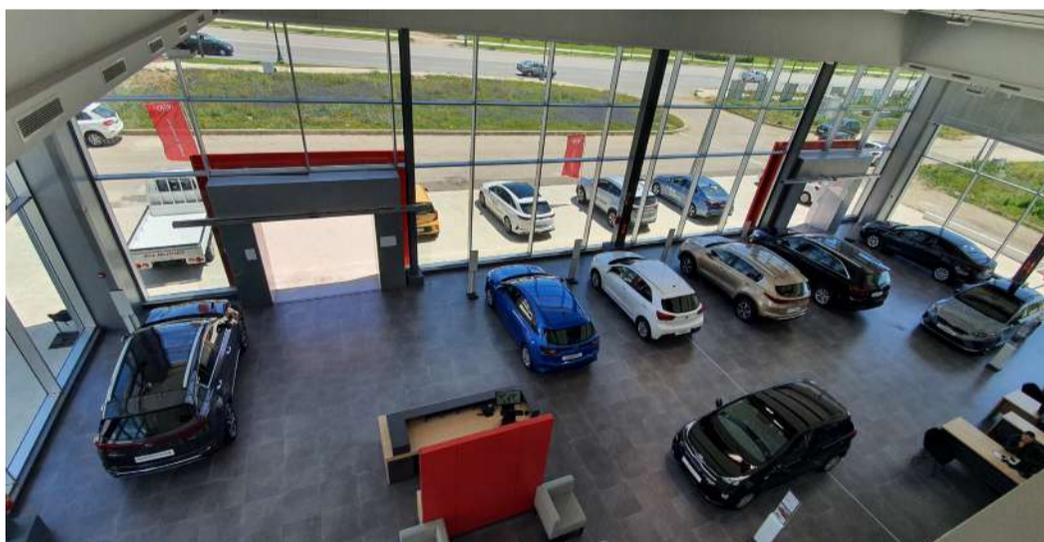
chacune marquée par des arches rouges typiques de la marque. L'espace d'exposition des véhicules neufs s'étend sur une surface de 300 m² avec une belle hauteur sous-plafond qui renforce la sensation d'espace

et la luminosité du site. La partie réception après-vente est intégrée au showroom. La marque rappelle que ses clients ont la possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur le site Kia.com/ma et que grâce à un système permettant d'avoir le kilométrage en prédictif, chaque client reçoit par SMS et e-mail la date prévisionnelle de la révision de son véhicule. «Ces dispositifs étaient déjà en place avant la crise sanitaire et seront très utiles pour gérer le flux de clients se présentant à l'après-vente au déconfinement. Lorsqu'il arrive au

niveau de la réception après-vente, le client peut voir son nom et l'heure du rendez-vous sur l'écran d'accueil, il est ensuite tenu informé en direct de l'avancement des travaux sur son véhicule via des alertes SMS», précise l'équipe Kia.

Notons que comme c'est le cas pour tout le réseau de Kia, l'atelier a été conçu de la manière la plus moderne et fonctionnelle possible pour assurer une cohérence d'ensemble avec le site. Le mobilier de travail créé sur mesure est parfaitement intégré au mur. L'atelier dispose pour le démarrage de 4 espaces de travail. Il est alimenté en pièces de rechange par un magasin central d'une surface de 150 m². Et en ce temps de crise sanitaire, toutes les dispositions ont été prises pour pouvoir accueillir les clients dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, respectant ainsi les mesures de prévention demandées par le ministère de la santé. «C'est dans ce nouvel écrin et en toute sécurité que les 15 nouveaux collaborateurs, dirigés par Saad Boulamane, directeur de la succursale, accueilleront leurs nouveaux clients», tient à préciser la même source.

Le bâtiment répond aux derniers standards et normes du constructeur et témoigne du renouveau de la marque au Maroc avec, comme à Rabat, un style tout en transparence grâce aux grandes baies vitrées qui composent la façade. Celle-ci dispose de deux entrées chacune marquée par des arches rouges typiques de la marque.



Achats en ligne, solutions de financement...

Toyota lance son Web Store

Toyota s'adapte à la situation sanitaire. Dans ce contexte, le constructeur, pionnier du secteur automobile, vient de développer «un nouveau concept de Web Store». L'objectif étant de permettre à ses clients d'effectuer leurs achats à distance. Ainsi, la marque a, comme elle le précise, «complètement digitalisé l'expérience client afin de préserver la santé de sa clientèle et de ses collaborateurs, en ligne avec les mesures préconisées par les autorités sanitaires». Désormais, il est, selon la même source, possible pour les clients Toyota d'acheter un véhicule en ligne et même d'effectuer des demandes de financement à travers son Web Store via le lien : <https://>

webstore.toyota.co.ma/.

Mieux encore, le constructeur a mis en place «des solutions de financement facilitant l'acquisition d'un véhicule à l'instar du crédit avec un différé de la première mensualité de 6 mois à compter de la date d'acquisition».

Ce financement est également disponible sur le Web Store. De plus, les procédures d'achat entamées avant le confinement pourront, selon la même source, être finalisées en ligne, la livraison des véhicules se fait quant à elle à domicile dans le respect des normes sanitaires. Aussi, le WhatsApp Desk permet aux clients de joindre des conseillers commerciaux 7j/7 pour tout renseignement supplémentaire.



A propos de ces nouveautés, Amine Belalia, directeur marketing à Toyota du Maroc, indique : «Une crise sanitaire, un nouveau mode de vie, des achats en ligne qui se développent... il était indispensable pour nous de nous aligner à

ce nouveau mode, d'où la mise en place du Toyota Web Store, qui facilitera, à chaque consommateur, de concrétiser son besoin d'achat en toute sécurité». Cela étant, cette initiative de digitalisation des processus d'achat et de financement

client fluidifiera les circuits commerciaux et facilitera les acquisitions de véhicules dans un contexte de confinement restrictif imposant de facto de nouvelles pratiques commerciales comme le détaille la même source.



كتفهمني و تفيدني

Webinaire

Communication des marques : Levier essentiel pour la reprise

Aujourd'hui, la communication des marques constitue plus que jamais un levier essentiel de la reprise. Dans ce contexte, les marques se doivent de rétablir la confiance avec les consommateurs pour réactiver leurs ventes. Comment doivent-elles s'y prendre pour communiquer et rappeler le lien qu'elles ont avec leurs communautés et aussi instaurer celui qu'elles auront dans le futur ? Comment s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation des marocains ? Quel nouveau modèle de communication déployer ? Ne ratez pas les éclairages d'annonceurs importants en pleine relance de leurs activités.

10 Juin 2020 de 17h00 à 18h00



Reda Taleb
CEO
OFFICIUM

Modérateur

Intervenants



Othman Hannioui
Directeur Général
Radio ASWAT



Maria Aït M'hamed
Directrice Générale, Bonzal Agency
& Présidente de l'UACC



Abdelouahab Ennaciri
Directeur Général
SCAMA Groupe Auto Hall



Fayssal Alali
Directeur Général
Groupe ALLALI

Inscription ouverte sur le site :

www.radioaswat.ma

Powered by : **ESCA**

Pour améliorer les indicateurs de sécurité routière en milieu urbain

Tanger : Installation d'une nouvelle génération de radars

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

La ville du détroit poursuit le déploiement de son système de contrôle automatisé sur son territoire routier. A cet effet, elle vient de connaître l'installation d'une nouvelle génération de radars pour surveiller les infractions routières. Lancée par la Direction régionale de l'équipement, du transport et de la logistique en coordination avec la commune de Tanger, l'opération d'installation de ces nouveaux radars intervient dans le cadre de «*la stratégie nationale de la sécurité routière 2017-2026 visant à renforcer le contrôle automatisé des infractions au code de la route en milieu urbain et pour garantir la réussite de ce nouveau chantier qui aura un impact majeur sur l'amélioration des indicateurs de sécurité routière aux niveaux national et local*», selon un communiqué émis dernièrement par la commune de Tanger.

Après l'étude de spécificité du trafic routier dans les différents boulevards et artères de la ville, le choix a été porté sur deux types de radars : le premier consiste à surveiller le respect des feux de signalisation et le deuxième pour contrôler la vitesse en milieu urbain. Le déploiement de ce nouveau réseau d'appareils de contrôle automatisé vient accompagner une série de programmes et de conventions conclues dans le cadre des efforts consentis pour améliorer la sécurité routière dans les quatre coins de la ville du détroit. Concernant les radars fixes de contrôle du respect du feu de circulation,



ils ont été installés à l'Avenue des Forces Armées Royales (en direction de la place de la Ligue Arabe), à l'Avenue Habib Bourguiba (vers la Place du Koweït), à la sortie de la route nationale n°2 (route de Tétouan) et à l'Avenue Moulay Youssef (vers la place de la Ligue arabe) et à l'Avenue Moulay Rachid. Alors que l'entrée en service du second type de radars (de contrôle de la vitesse) a concerné l'autre partie de l'Avenue des FAR (au niveau du rond-point Al Irfane vers la sortie du rond-point de l'aéroport). Il a également bénéficié à d'autres axes urbains situés entre le rond-point du grand stade en direction de l'entrée du rond-point de McDonald's, au niveau du pont

Dchar Bendibane en direction de l'entrée du pont Al Boughaz et sur la route de la plage Merkala, ainsi qu'au niveau de l'Avenue Moulay Rachid et de l'Avenue Mohammed VI.

Notons que le choix des artères routières pour l'installation de ces deux nouveaux types de radars a été fait par décision communale relative à l'identification des points noirs pour les automobilistes, les deux-roues et les piétons en milieu urbain, et ce à l'issue d'une réunion tenue autour de ce dossier entre la direction régionale de l'équipement, du transport et de la logistique et ses trois principaux partenaires, à savoir la wilaya de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, les services de la préfecture de police et la commune de Tanger.



Aujourd'hui

LE MAROC

Découvrez la nouvelle application
d'Aujourd'hui le Maroc

DISPONIBLE SUR Google play Disponible sur App Store

5ème édition des Tizi Awards

Les candidatures ouvertes jusqu'au 15 juillet

Tariq Ibnou Ziyad Initiative lance l'appel à candidature de la 5ème édition «Tizi Awards 2020» jusqu'au 15 juillet 2020. A l'instar des éditions précédentes, cette nouvelle initiative vise à promouvoir et faire émerger de jeunes espoirs marocains, leaders et engagés. Après avoir identifié plus de 70 espoirs dont 13 ont bénéficié d'une bourse de Leadership à la Harvard Kennedy School, Tizi lance cette 5ème

édition pour détecter plus de 10 «Espoirs» marocains, âgés de 18 à 39 ans. Ils seront éligibles à leur tour à une bourse d'étude pour profiter d'une formation exécutive à la prestigieuse université «Harvard Kennedy School», une opportunité exceptionnelle pour cultiver leur leadership. Pour cette nouvelle édition, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2020 sur le site de Tizi www.tizi.ma, pour

plusieurs catégories : Education & Recherche, Action sociale et citoyenne, Action politique, Entrepreneuriat & Innovation, Médias, Influence & rayonnement international, Art & Culture & Design... Une fois identifiés, ces espoirs seront mis à l'honneur lors d'une journée «Tizi Leadership Day». Plusieurs personnalités sont passées par le programme comme Abdellah Tourabi, Adnane Addioui ou



encore Rita El Kadiri. Pour rappel, Tizi est une initiative citoyenne non partisane issue de la société civile, qui a pour but de stimuler l'émer-

gence de jeunes leaders, et de permettre aux jeunes de réinvestir le politique, pour une meilleure gouvernance au Maroc.

Il cible le personnel médical, les partenaires commerciaux et les associations

L'Oréal Maroc lance un plan de solidarité



L'Oréal Maroc annonce la mise en place de son plan de solidarité pour soutenir la lutte contre le coronavirus au Maroc. Le programme, qui fait partie d'un effort international lancé par la maison mère, a pour but de soutenir différents acteurs tels que les professionnels de la santé qui sont en première ligne pour limiter la propagation du coronavirus, ainsi que les associations partenaires que L'Oréal soutient tout au long de l'année, mais aussi des nouvelles.

L'Oréal Maroc a ainsi mis en place différentes mesures de solidarité, notamment envers les professionnels de la santé. A travers ses marques de dermo-cosmétiques La Roche Posay et Cérave, plusieurs dizaines de milliers de produits d'hydratation, de réparation et cicatrisation de la peau ont été mis à la disposition du corps médical dans les hôpitaux publics de Casablanca.

L'Oréal indique également procéder à la distribution gratuite de plus de 50.000 unités de gels hydroalcooliques auprès du personnel des partenaires commerciaux, des clients de L'Oréal, ainsi qu'au personnel médical des hôpitaux publics du Maroc. Ces mesures ont aussi ciblé les associations partenaires. Pour accompagner les familles impactées économiquement par la crise durant le mois de Ramadan, L'Oréal avait mis à disposition des bons d'achats alimentaires au bénéfice de 300 familles via l'association Anais.



Saveurs de Miel

UN PARFUM QUI RÉVEILLE
VOS SOUVENIRS
MOROCCAN NATURAL HONEY



- Analyse de pureté
- Riches en bons brut sans parures artificielles
- Cire végétale naturelle recyclée sans paraffine

- Enfumage minimal avec uniquement des herbes sauvages
- Traitement naturel des cires aux huiles essentielles
- Mélanges en inox pour une texture idéale en bouche

+212 662 864 426

saveursmiel@gmail.com

www.facebook.com/saveursmiel

Saveurs_de_miel

Déclaration de David Malpass, président de la Banque mondiale

Perspectives économiques mondiales

Lors de la conférence de presse tenue ce mois à Washington pour présenter et analyser le rapport Perspectives économiques mondiales, David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale, revient sur les aspects saillants de la crise mondiale et donne le la pour la suite. Extraits.

(...) Les pays en développement sont confrontés à une crise sanitaire et économique sans précédent qui met en péril les acquis engrangés depuis des décennies sur le plan du développement et menace de faire basculer plus de 60 millions de personnes dans l'extrême pauvreté cette année. (...) Face à la pandémie, nous nous employons à limiter les dégâts et à aider les pays à se préparer à la reprise afin qu'ils puissent se reconstruire en mieux et s'en sortir plus forts qu'avant. Les pays devront favoriser une affectation rationnelle des fonds aux secteurs productifs dans les nouvelles structures qui seront en place à la fin de la pandémie, en ayant recours à des systèmes à même de constituer et préserver un capital humain et physique plus important pendant la reprise. De nouveaux types d'emplois, d'entreprises et de systèmes de gouvernance devront voir le jour.

(...) Le Groupe de la Banque mondiale augmente considérablement ses ressources, déployant d'importants flux positifs nets, surtout vers les pays les plus pauvres. (...) L'IDA et la BIRD collaborent avec les pays pour élargir la couverture des programmes de filets de sécurité sociale. L'IFC entend fournir 47 milliards de dollars de financement au secteur privé dans



les pays en développement sur 15 mois. (...) Le paiement du service de la dette de tous les créanciers publics bilatéraux a été suspendu le 1er mai, ce qui a accru les ressources potentielles pour les pays les plus pauvres. (...) Les gouvernements des pays du G20 ont préconisé un traitement comparable de la part des créanciers commerciaux, une attente à laquelle ces derniers n'ont pas encore répondu. Ces attermoissements sont particulièrement frustrants au regard de l'aggravation de la pauvreté dans les pays débiteurs et du volume des ressources qui partent des

Ces mesures en faveur du financement, des liquidités et de la transparence sont importantes et seront d'une grande utilité, mais elles ne suffiront pas.

pays pauvres vers les investisseurs, dont la plupart se trouvent dans des économies avancées comme les États-Unis, l'Europe et le Japon, et sont aussi des créanciers de grande envergure en Chine, dans les États du Golfe et dans d'autres pays. (...)



Une partie importante de cette initiative consiste à aider les pouvoirs publics des pays débiteurs à apporter plus de transparence dans la gestion de leur dette et dans leurs pratiques d'investissement, et à rendre publics les montants de leurs dettes et les clauses y relatives. Il s'agit là d'une mesure essentielle à la création d'un climat d'investissement favorable susceptible d'attirer des volumes massifs de nouveaux investissements efficaces dont les pays débiteurs auront besoin pour bâtir des économies plus fortes. (...) Ces mesures en faveur du financement, des liquidités et de la transparence sont importantes et seront d'une grande utilité, mais elles ne suffiront pas. Les perspectives économiques mondiales font état d'une profonde récession mondiale qui s'accompagne d'un effondrement des échanges mondiaux, du tourisme et des prix des matières premières et d'une extraordinaire instabilité des marchés. La pandémie aura également des effets socio-économiques graves et durables qui pourraient assombrir les perspectives de croissance économique à long terme, réduire les investissements en raison

d'un climat de grande incertitude et entraîner l'érosion du capital humain. (...) Malgré les difficultés auxquelles les gens sont confrontés, jusqu'ici nous ne sommes pas au bout de certaines de nos plus grandes préoccupations. Pour l'instant, la plupart des restrictions à l'exportation annoncées au début de cette année n'ont pas été mises en application et les prix mondiaux des denrées alimentaires sont pour la majeure partie restés stables. En outre, des progrès importants sont réalisés en matière de connectivité numérique dans les économies en développement. L'un des avantages en est la capacité de certains pouvoirs publics à faire parvenir des aides financières à certains des ménages les plus pauvres. Il va de soi qu'il faudrait en faire davantage pour améliorer l'infrastructure numérique dans les économies en développement, et c'est là une partie importante de notre travail où nous espérons voir des progrès. (...) Nous continuerons de prendre des mesures rapides et de vaste portée pour répondre aux besoins des populations des pays en développement. (...)

Récit d'un cinéaste, marocain avant tout, bloqué à l'étranger

Othman Naciri, réalisateur, cinéaste : «J'ai davantage envie d'explorer l'être que l'avoir»

Depuis le déclenchement de la pandémie, Othman Naciri se trouve bloqué en Espagne avec sa petite famille. Ayant sécurisé sa survie, l'artiste a pu trouver dans ses retranchements et ses états d'âme les plus durs une inspiration profonde pour un nouveau film. L'homme a bien voulu nous laisser rentrer un instant dans sa vie pour dévoiler le ressenti d'un artiste résolument convaincu que le monde a changé !

Dounia Essabban

dessabban@aujourd'hui.ma

Le réalisateur Othman Naciri fait partie des Marocains bloqués à l'étranger. Si l'expérience de l'artiste est plus soutenable que d'autres, la situation demeure inédite. Dans la peau de l'artiste, Othman est passé, en effet, par bien des états d'âme à l'instar de toute personne bloquée, sans visibilité, dans un pays autre que le sien. Le cinéaste était parti se ressourcer, quelques jours, avec sa femme et sa fille âgée de deux ans, en Andalousie, plus exactement à Mijas, près de Malaga, avant de reprendre le travail. Ce qui devait être une escapade est devenu un retranchement sans limitation dans le temps. Dérouté lors de l'annonce de la fermeture des frontières, Othman a essayé de prendre les choses avec poésie, laissant ses sens se révéler... Mais la réalité le rattrapa. Une rallonge de son séjour de trois jours à l'hôtel où il se trouvait lui permit de penser, très rapidement, à une solution d'hébergement à plus long terme. En fait, il pensait que

la situation allait durer deux ou trois semaines... L'énergie positive appelant de bonnes nouvelles, c'est à Marbella qu'il trouva une maison d'un couple d'amis pour y vivre. Et c'est ainsi que sans attendre les services consulaires, trop débordés, compte tenu des urgences à traiter, l'artiste trouva, fort heureusement, une situation confortable, avec sa petite famille. Et c'est une chance, il en est conscient. Ceci dit, l'expérience qu'il est en train de vivre le marquera à jamais. La vie aussi dangereusement exposée ; l'artiste le percevra, bel et bien. «*Au début c'était très dur émotionnellement, on voyait les cas s'accumuler, et on réalisait qu'on était dans ce qui était à l'époque le pays le plus touché au monde... On a eu des mois de mars et avril froids et pluvieux. Ça n'aidait pas pour préserver notre moral. C'est drôle parce qu'on perçoit les côtes marocaines depuis le lieu où je me trouve, sans pouvoir y aller. Heureusement, je me trouve avec ma femme et ma fille*», témoigne, en effet, Othman.

Sans avoir rencontré d'autres Marocains, le fait de voir des voitures immatriculées au Maroc lui rappelle au quotidien qu'il n'est pas seul dans cette galère et qu'il en sortira bientôt. Inscrit, en effet, sur la liste consulaire des Marocains bloqués à l'étranger, Othman attend le rapatriement avec la même intensité que ses autres compatriotes. En attendant, les réseaux sociaux l'aident à tenir, gardant le contact avec les amis et les membres de la famille. L'échange est important. Othman en est conscient et son moral est au beau fixe. Car il est conscient que le Maroc a géré la crise de manière exemplaire. «*Je peux comprendre que le confinement soit dur émotionnellement. J'ai envie que les gens gardent en ligne de mire la fierté de sentir qu'ils*



ont tous participé collectivement à l'effort d'une belle reprise, car elle est proche», affirme-t-il, en effet, en direction de ses frères et sœurs marocains d'où il se trouve encore.

L'homme ne se voit pas comme une victime mais plus un otage d'une situation qui sera bientôt derrière lui. Et même si son entreprise a été mise en veilleuse, depuis le début de la crise sanitaire, il s'efforce de continuer à expédier à distance les projets déjà entamés. Les autres demeurant suspendus jusqu'à une date ultérieure.

Mais ce qui est sûr, selon lui, «*c'est que cette crise est inédite et peut inspirer, par son caractère totalement fou, énormément de poésie, et d'idées créatives... Je pense que, par sa capacité à pousser à la réflexion, au recul et à l'introspection, cette crise a permis à toute la population d'explorer ce que c'est qu'être un artiste*».

Au-delà, sa situation personnelle est tellement incroyable qu'elle est devenue très vite inspiratrice d'un film! L'artiste laissera, bientôt, s'exprimer son imagination, ses ressentis et ses convictions propres... En attendant, il essaiera de tirer le maximum d'ondes positives d'une situation qui semble plus

sereine en Espagne. Le déconfinement actuel, progressif, signe, en effet, une baisse notable des cas de contamination, au grand soulagement de la population. Les terrasses de café et restaurants, désormais ouvertes, contribuent, petit à petit, à redonner vie à un pays connu pour une ambiance bien détendue. Personne ne contredira Othman qui oubliera, même, par moments, qu'il se trouve bloqué. Au-delà, cette expérience qui lui a valu bien des retranchements bousculera totalement ses priorités. «*Je crois que j'ai davantage envie d'explorer l'être que l'avoir. Cette crise nous a détachés du matériel, dans la mesure où elle nous a obligés à vivre avec peu pendant un bon moment. J'ai plus que jamais envie de continuer à*

faire du cinéma et partager des émotions fortes avec le public».

Le réalisateur est, en effet, convaincu que «*chaque situation est un enseignement qu'il faut savoir écouter. Car cette crise l'a, plus que jamais, prouvé*».

Le témoignage d'Othman Naciri est édifiant. Il ouvre le débat sur l'introspection. Il valorise le silence qui permet de reconsidérer la mission première de l'être humain sur Terre. Et si le matériel fait toujours parler de lui dans les stratosphères, ce n'est pas pour autant que le spirituel est à écarter. Car en temps de crise tout est à reconsidérer. Les solutions partent dans l'élévation intellectuelle mais également spirituelle. Tout est dit. La boucle est bouclée.

Bio express

Othman Naciri est né en 1981 au sein d'une famille d'intellectuels, ce qui dès ses premières années d'école, lui permet de manifester un grand intérêt pour l'art, la littérature et le cinéma. Diplômé de l'Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle de Paris, en 2004, il écrit et réalise de nombreux films et publicités (documentaires, long métrages, courts métrages) sélectionnés et primés dans plusieurs festivals internationaux. L'artiste collabore régulièrement à différents jurys de festivals, chroniques, tribunes et conférences au Maroc et à travers le monde. Son prochain long métrage «*Le sens des choses*» est en cours... La pandémie lui en a inspiré un autre.



Ses scènes photographiques sont exposées actuellement en Allemagne et à San Francisco

Yoriyas, le fils de la métropole casablancaise, parmi les grands

S.J.

L'artiste marocain Yassine Alaoui Ismaili, alias Yoriyas, est sélectionné par le célèbre New York Times parmi cinq artistes à suivre durant cette période dans le monde. Sur sa page officielle, l'artiste a annoncé fièrement la nouvelle en partageant la publication du journal américain. «*Sa photographie de rue, colorée et conversationnelle, dégage l'amour d'un fils natif de la métropole marocaine, ainsi qu'un instinct de mouvement qui reflète son parcours dans le hip-hop et la breakdance. Mais Yoriyas est aussi un constructeur de la scène photo marocaine effervescente*», peut-on lire sur la

publication. Il faut dire que les scènes photographiques de Yoriyas sont sélectionnées aux côtés de «*Les errances*» de Rahima Gambo, artiste nigériane basée à Abuja, «*Pile of Bricks*» d'Amos Paul Kennedy Jr., imprimeur, artiste de livres et papetier américain, le collectif d'art Slavs and Tatars et le Buenos Aires de Vanessa Bell. Grand passionné de la photographie documentaire, Yoriyas est connu par sa série «*Casablanca Not the Film*». «*C'est un projet à long terme. C'est à la fois une lettre d'amour à la ville que j'appelle chez moi et un effort pour nuancer le disque visuel de ceux dont l'exposition à la célèbre ville du Maroc est limitée aux photos de guides, des représentations*

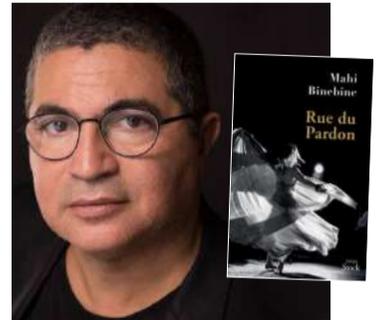
de films ou des fantasmes orientalistes. Le titre du projet référence le film classique de 1942, Casablanca, qui n'a jamais été filmé en ville, mais plutôt dans un studio hollywoodien», explique-t-il. Selon lui, ce projet aborde l'humain dans un environnement complexe et contraste : différentes cultures et ethnies, tradition, religion, développement urbain et post-colonialisme semblent se mélanger et s'opposer les uns aux autres. «*Les perspectives limitées obligent les gens à interagir de manière créative dans l'espace urbain. Le projet nous laisse voir des moments à travers une photo pour profiter, penser, être perplexe et se soucier davantage d'une scène que nous n'aurions pas pu remarquer si elle n'avait pas été capturée*», dit-il. Actuellement, l'artiste présente des expositions virtuelles à l'étranger dont notamment «*Afrique - Aux yeux des photographes*» sur le site allemand du patrimoine culturel mondial de Völklinger Hütte en Allemagne et «*Just Watch*» à la prestigieuse Galerie 386M à San Francisco (du 19 au 5 juillet 2020). Rappelons que Yoriyas avait reçu le prix 2019 des «*Amis de l'Institut du Monde arabe*» pour la jeune création contemporaine. L'artiste a marqué l'ouverture du musée national de la photographie de Rabat début 2020 par son exposition «*Sourtna*».



Mahi Binebine, lauréat du Prix Méditerranée 2020

L'écrivain et artiste-peintre marocain Mahi Binebine est le lauréat du Prix Méditerranée 2020 pour son dernier roman «*Rue du pardon*» paru aux éditions Stock, ont annoncé lundi les organisateurs. Mahi Binebine était en lice pour le 35ème prix Méditerranée aux côtés de Sylvain Coher avec son roman «*Vaincre à Rome*», paru aux éditions «*Actes Sud*», et Yasmine Khlaf avec son roman «*Egypte 51*» paru aux éditions Elyzad. Le prix sera remis à l'auteur le 3 octobre au cours d'une grande cérémonie à Perpignan, ont précisé les organisateurs.

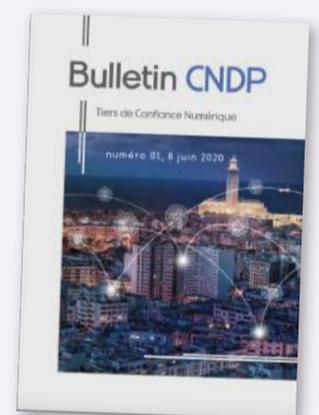
En plus du prix principal décerné à Mahi Binebine, le prix Méditerranée «*étranger*» est revenu à l'écrivain italien Giosuè Calaciura pour son roman *Borgo Vecchio*. Roman vif, sensuel, chaleureux et pétri d'humanité, *Rue du pardon*, paru l'an dernier, est une ode au féminisme des



Marocaines à travers le portrait de Hayat, enfant mal-aimée d'un quartier pauvre de Marrakech, qui découvrira les chemins de la liberté par la danse et le chant des «*chikhates*», ces femmes souvent victimes de préjugés à cause de leurs mœurs libres.

Le roman de Giosuè Calaciura, paru aux éditions Noir sur Blanc/Notabilia, traduit de l'italien par Lise Chapuis, finaliste du dernier prix Femina, raconte le destin de deux enfants de «*Borgo Vecchio*», un quartier pauvre d'une ville qui ressemble à Palerme.

La CNDP lance le 1er numéro de son bulletin sur la confiance numérique au Maroc



La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) a publié, lundi, le premier numéro de son bulletin sur la confiance numérique «*Bulletin CNDP - Tiers de Confiance Numérique*», un outil de partage et d'information destiné à consolider l'ancrage de la culture de protection des données à caractère personnel dans l'environnement national. Ce bulletin est dédié aux principes et informations liés à la protection des données à caractère personnel, au respect de la vie privée et à la confiance numérique, a assuré le président de la Commission, Omar Seghrouchni, dans un mot d'introduction, notant que le Maroc a fait, sous l'égide de SM le Roi Mohammed VI, des choix clairs qu'il appartient à chacun de travailler pour les décliner, avec calme et sérénité, selon son périmètre de responsabilité, dans la vie de tous les jours, loin des fake news et de tout pessimisme.

Il a de même affirmé que «*la légitimité de la protection des données à caractère personnel est dans nos traditions, dans nos exigences sociétales et économiques. Elle est aussi dans nos engagements internationaux et dans notre contribution à l'universel et à ses standards*». Cette nouvelle publication, qui vise à contribuer à la promotion d'une culture digitale à travers la promotion du civisme et d'une prise de conscience généralisée, aborde plusieurs sujets d'actualité, notamment «*Au-delà de la disruption, maîtriser les organisations exponentielles*», «*La protection des données personnelles au service du modèle marocain*», et «*Wiqaytna : une opportunité pour le Maroc*».

L'enseigne turque élargit son réseau au Maroc

LC Waikiki s'implante en plein cœur des provinces du Sud

DNCR Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourd'hui.ma

LC Waikiki, l'une des principales marques mondiales de prêt-à-porter, a choisi la ville de Laâyoune, chef-lieu des provinces du Sud, pour ouvrir son premier magasin dans cette partie du Royaume. Une décision qui ne sera certainement pas du goût des séparatistes du Polisario et du voisin de l'Est habitués à hurler dans toutes les directions lors de l'implantation de chaque enseigne internationale dans cette zone.

Malgré le confinement, l'enseigne turque élargit son réseau marocain avec l'ouverture de ce magasin dans l'un des boulevards les plus dynamiques de la ville de Laâyoune, en l'occurrence celui de Mekka. La marque compte aujourd'hui 40 magasins au Maroc.

Cette nouvelle boutique répond aux besoins de toute la famille marocaine sahraouie à travers plusieurs lignes différentes. La première concerne les enfants allant de 0 à 12 ans, la deuxième s'adresse à une cible jeune «ados» et la troisième vise un public plus adulte, hommes et femmes. Des accessoires, chaussures et sacs, sont aussi proposés aux clients pour compléter les looks.

Présent au Maroc depuis 2012 suite à l'inauguration de sa première boutique au centre commercial Almazar de Marrakech, l'entrée sur le marché des provinces du Sud est une première étape d'une démarche visant à accroître la présence de ce géant turc dans les provinces sahariennes. Ce déploiement des plus ambitieux traduit la volonté de cette société de s'attaquer aux villes du Sud du Royaume, qui verront prochainement l'ouverture de nouvelles boutiques de cette marque très convoitée. Fondée en 1988, LC Waikiki propose depuis 1997 ses services sous le nom de LC Waikiki Mağazacılık en Turquie et habille les gens selon la devise «Tout le monde mérite de bien s'habiller» tout en restant fidèle à l'approche d'une «mode abordable». L'enseigne poursuit sa croissance depuis 23 ans. LC Waikiki, l'un des leaders du secteur du prêt-à-porter, compte aujourd'hui plus de 750 magasins et 35.000 employés dans 37 pays.

Ce slogan de la marque turque se veut une image sur la conception de l'habillement chez les managers du groupe. Afin d'offrir la meilleure qualité à ses clients, la marque turque réalise des études de façon permanente pour déterminer le niveau qualitatif de ses produits.

Pour rappel, de nombreux opérateurs économiques internationaux se sont tournés ces derniers temps vers les provinces du Sud qui offrent un climat d'affaires attractif et de nombreuses opportunités d'investissement. Dans ce sens, cette région connaît une véritable dyna-

mique marquée par la tenue de plusieurs forums d'investissement, tels que le forum Maroc France, ou le forum sino-marocain, ainsi que les visites multiples effectuées par des délégations d'investisseurs pour s'enquérir de près des atouts qu'offre cette zone.

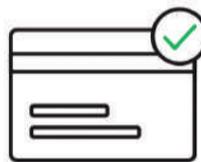


KITEA

**Vous pouvez faire vos achats en toute sécurité
depuis votre domicile en appelant
le numéro suivant
0802 00 8002**



**ACHAT
PAR TÉLÉPHONE
0802 00 8002**



**PAYEZ PAR
CARTE BANCAIRE
EN TOUTE SÉCURITÉ**



**JE REÇOIS
MA MARCHANDISE**

**Vous pouvez télécharger nos catalogues
depuis notre site : www.kitea.ma**

La Livraison et le montage sont gratuits
à partir de 2500 Dh d'achats

Tanger

Interpellation d'une travailleuse domestique qui a tué son employeuse

Les éléments de la police relevant du district de sûreté de Beni Makada à Tanger ont procédé, mardi aux premières heures, à l'interpellation d'une travailleuse domestique âgée de 40 ans soupçonnée d'agression physique grave ayant conduit au décès de son employeuse de 87 ans. La permanence du district de sûreté de Beni Makada avait reçu un avis selon lequel la mise en cause avait violemment son employeuse à son domicile situé à la résidence

Guessous à Tanger, ce qui a nécessité une intervention immédiate des éléments de la police, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), précisant que cette intervention a permis d'interpeller la suspecte en flagrant délit d'agression de sa victime à l'aide d'un objet contondant en fer. Grièvement blessée, la victime a été évacuée vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, ajoute la même source, notant que la victime

a succombé à ses blessures à son arrivée à l'établissement hospitalier. L'objet utilisé dans l'agression a été saisi, alors que la prévenue a été interpellée dans un état anormal et de forte impulsivité, souligne la DGSN. La mise en cause a été placée en garde à vue à la disposition de l'enquête préliminaire ordonnée par le parquet compétent, pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, ainsi que le mobile de cet acte criminel, conclut le communiqué.



Agadir Baisse de 0,2% de l'IPC en avril 2020

L'Indice des prix à la consommation (IPC) a atteint, en avril dernier à Agadir, le niveau 102,2 contre 102,4 en janvier, enregistrant ainsi une baisse de 0,2%. Selon des données de la Direction régionale du Haut-commissariat au Plan, cette variation est principalement le résultat de la baisse de 0,7% de l'indice des produits non alimentaires et de l'augmentation de l'indice de produits alimentaires.

L'augmentation des produits alimentaires observée entre mars et avril 2020 concerne principalement une hausse des prix des fruits (6,5%) des poissons et fruits de mer (2,9%), du pain et céréales (0,6%), précise la même source. Les variations enregistrées sont le résultat, également, d'une baisse des prix de viande (1,6%) et des légumes (1,4%). Pour «les produits non alimentaires», la baisse a concerné

principalement les prix des carburants (15,8%). S'agissant des variations inter-annuelles, l'indice moyen durant la période janvier-avril de l'année 2020 a connu une augmentation de 1,1% en comparaison avec la même période une année auparavant. L'indice des prix à la consommation du mois d'avril à Agadir a progressé de 0,5% par rapport au même mois de 2019, conclut-on de même source.

Appels d'offres et annonces légales

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83/2020

Le 07 Juillet 2020 à 10 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Travaux d'aménagement de l'internat et complément des travaux d'aménagement de l'ITA Agadir. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50

et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux Cent mille Dirhams (200 000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatorze millions cinq cent soixante-dix mille sept cent quarante-quatre Dirhams et quarante centimes (14 570 744,40 DH) en TTC. Une visite des lieux obligatoire, au profit des concurrents, aura lieu à l'ITA Agadir, en date du 23 Juin 2020 à 11 Heures. Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT. Les concurrents peuvent : soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ; soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca; soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances

n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 7 du règlement de consultation

ROYAUME DU MAROC OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 97/2020

Le 07 Juillet 2020 à 11 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Contrôle

et optimisation des études techniques et suivi des travaux d'aménagement de l'ISTA EL KARIA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille Dirhams (2 000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre-vingt mille quatre cents Dirhams

(80 400,00DH) en TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT. Les concurrents peuvent : soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ; soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca; soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de

l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE /
BRANCHE EAU
APPEL D'OFFRES OUVERT
N°01/DAM/AT/2020
ASSAINISSEMENT
LIQUIDE DU CENTRE
D'AGDEZ
LOT : STATION
D'ÉPURATION
AVIS DE REPORT DE
DÉLAI D'OUVERTURE DES
PLIS ET DE DÉPÔT
DES OFFRES**

Il est porté à la connaissance des participants à l'Appel d'offres ouvert N°01/DAM/AT/2020 que la date d'ouverture des plis et de dépôt des offres, est reportée au jeudi 25 juin 2020 à 09:30 (heure locale).

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE /
BRANCHE EAU
APPEL D'OFFRES OUVERT
N°04/DAM/AT/2020
TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT
LIQUIDE DU
CENTRE DE SIDI ALLAL
AL BAHRAOUI**

LOT 3: Station d'épuration
Avis de report de délai d'ouverture des plis et de dépôt des offres
Il est porté à la connaissance des participants à l'Appel d'offres ouvert N°04/DAM/AT/2020 que la date d'ouverture des plis et de dépôt des offres, est reportée au jeudi 25 juin 2020 à 09 heures (heure locale).

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 98/2020**

Le 07 Juillet 2020 à 11 Heures 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet aux études techniques et suivi des travaux d'aménagement de l'ISTA EL KARIA. Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : www.ofppt.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois mille Dirhams (3 000.00 DH). L'estimation des coûts de prestation établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatrevingt mille Dirhams (180 000,00DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les concurrents peuvent : soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ; soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca; soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

**ROYAUME DU MAROC
SOCIETE NADOR
WEST MED
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°NWM/
DG/04/2020
(SÉANCE PUBLIQUE)**

Le 09 juillet 2020 à 10 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la société Nador West Med, sis au 20, Avenue Mohammed VI - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°NWM/DG/04/2020 relatif à : la mise à jour du manuel de procédures administratives, financières et comptables de la

société Nador West Med. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de la Société Nador West Med, sis au 20, Avenue Mohammed VI - Rabat. Il peut être également téléchargé à partir de l'adresse électronique de la société : www.nadorwestmed.ma ou le portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15.000,00 (quinze mille) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et ses annexes.

Les concurrents peuvent : -soit envoyer leur plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la Société Nador West Med, à l'adresse susmentionnée ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de la Consultation.

**ROYAUME DU MAROC
«ASSOCIATION MALAIKA
MARRAKECH»
AVIS D'APPELS D'OFFRE
OUVERTS
N°01/OAPAM/2020
(SÉANCE PUBLIQUE)**

Le mercredi 1er juillet 2020 à 10 heures, il sera procédé à « L'Association MALAIKA MARRAKECH », sise à l'École Sidi Belabass Unité II à Marrakech, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre des prix pour le Projet de construction d'une cuisine et un réfectoire :

Construction, plomberie, électricité, carrelage étanchéité et peinture.....

Le cautionnement provisoire est fixé à : CIQ MILLE DHS (5000.00 Dirhams), L'estimation des coûts des prestations est de 657 120,00 DHS(SIX CENTS CINQUANTE SEPT MILLE ET CENT VINGT DIRHAMS - TTC).

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer au siège de l'Association :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmadal 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés

publics.

Les concurrents peuvent : -soit déposer leurs dossiers contre récépissé au siège de l'Association , -soit les envoyer par courrier avec accusé de réception.

-soit les remettre à la présidente de la commission d'appel d'offres au début de la séance d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article10 du règlement de consultation Signé : la Présidente de l'« Association Malaika Marrakech,

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
BRANCHE ELECTRICITE
DIRECTION REGIONALE
DISTRIBUTION
ERRACHIDIA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT - N° DM2109641
SÉANCE PUBLIQUE**

La Direction Régionale Distribution Errachidia de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Angle Boulevard bir Anzarane et Rue Sijilmassa Errachidia -MAROC lance le présent appel d'offres relatif au :

Chargement, transport, déchargement et mise en place de 03 transformateurs 63/24kV de 5MVA et d'un transformateur 63/24kV de 10 MVA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 258 000,00 DH TTC

Le cautionnement provisoire n'est pas prévu.

La visite des lieux est prévue

Une visite des lieux sera organisée à 10h00 à l'intention des soumissionnaires intéressés :

-Le Lundi 22/06/2020 pour le poste 60/22kV ZAIDA ;

-Le Mardi 23/06/2020 pour le poste 60/22kV BOUMALEN, SKOURA « poste Existant » et le nouveau poste SKOURA.

Pour cette visite des lieux, l'ONEE-BE sera représenté par Mme Aicha BAAZIZ, chef du Service Equipement à la Direction Régionale de Distribution Errachidia (Tél 06 61 95 02 43).

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

-La Direction Régionale Distribution Errachidia - Service Approvisionnement et Gestion des Stocks : Angle Boulevard bir Anzarane et Rue Sijilmassa Errachidia -MAROC, Tel : (212) (5) 35 57 20 98 Télécopieur (212) (5) 35 57 03 44

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs. Toutefois, les plans et les documents techniques peuvent ne pas être téléchargeables à partir du portail des marchés publics.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

-soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Approvisionnement et Gestion des Stocks de la Direction Régionale Distribution Errachidia à l'adresse précitée, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

-soit déposés contre récépissé au Service Approvisionnement et Gestion des Stocks de la Direction Régionale Distribution Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

-soit remis au président de la Commission d'Appel d'Offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 02/07/2020 à 10h00 (heure marocaine) au siège de la Direction Régionale Distribution Errachidia de l'ONEE-Branche Electricité à Errachidia, sise à Angle Boulevard Bir Anzarane et rue Sijilmassa Errachidia.

**OFFICE NATIONAL
D'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
BRANCHE ELECTRICITE
DIRECTION
TRANSPORT RÉGION
ORIENTAL - OUJDA -
AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS - T04109376**

**ET T04109559
SÉANCE PUBLIQUE**

La Direction Transport Région Oriental de l'ONEE-Branche Electricité, sise à Angle Boulevard Hassan Loukili et Rue Azaharae - Oujda lance les présents appels d'offres qui concerne :

1- A O n° T04109376 : La réhabilitation des lignes XO.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 5 400 000 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 100 000 DH TTC.

Une réunion préparatoire suivie d'une visite des lieux est prévue le 24/06/2020 à 10h00mn au poste Exploitation Oujda (Contact Mr HAFID chef de service maintenance Oujda mail : s.hafid@onee.ma)

2- A O n° T04109559 : Acquisition des batteries, redresseurs et onduleurs pour Postes de la Direction Transport Région Oriental-Oujda.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Les fournitures sont divisées en deux lots distincts ainsi définis :

-Lot n°1 : Acquisition des batteries pour la DTO

-Lot n°2 : Acquisition des redresseurs et onduleurs pour la DTO

L'estimation du coût des prestations s'élève à :

-Lot n°1 : 2 604 931 DH / TTC.

-Lot n°2 : 820 181 DH / TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :

-Lot n°1 : 50 000,00 DH (cinquante mille dirhams)

- Lot n°2 : non prévue

Les dossiers des consultations peuvent être retirés à l'adresse suivante :

Bureaux de la Direction Approvisionnements et Marchés (DAM) : 65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA B.P. 13 498 -MAROC, Tel : (212) 5-22 66 81 86 Télécopieur (212) 5-22 43 31 15.

Les dossiers des consultations sont consultables et téléchargeables sur le portail des marchés publics à l'adresse :

<https://www.marchéspublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse :

<http://www.onee.org.ma> rubrique fournisseurs.

Les dossiers des consultations sont remis gratuitement aux soumissionnaires.

Les plis des concurrents,

établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM 65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA avant la date et l'heure fixés pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction DAM 65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis pour les appels d'offres N° T04109376 et T04109559 aura lieu le Jeudi 16 juillet 2020 à 9h00 GMT à la Direction DAM 65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE CASABLANCA -
SETTAT
REGIE AUTONOME DES
FRIGORIFIQUES
DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 12/2020**

Le 01/07/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la Régie Autonome des Frigorifiques de Casablanca (RAFC), sise à Avenue 10 mars, Sidi Othmane - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 12/2020 pour la fourniture des palettes en bois pour le compte de la RAFC, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du bureau du Service Administratif de la RAFC, sis à l'adresse précitée. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille deux cents dirhams (4 200,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent soixante-dix-huit mille quatre cent dirhams toutes taxes comprises (278 400,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des

articles 27, 29 et 31 du règlement des marchés publics de la RAFC.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau d'ordre de la RAFC, sis à Avenue 10 mars, Sidi Othmane - Casablanca ;
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service Administratif de la RAFC à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service technique de la RAFC, sis à Avenue 10 mars, Sidi Othmane - Casablanca, avant le 30/06/2020 à 16 heures 30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, ACHATS
ET JURIDIQUES
DIRECTION ACHATS
APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 52305/C2/PMM
AVIS DE REPORT DE LA
DATE LIMITE DE REMISE
DES OFFRES
SEANCE D'OUVERTURE
DES PLIS PUBLIQUE**

Fourniture de disques de frein pour les RAMES ZM

Le Directeur des achats porte à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres de l'appel d'offres susvisé est reportée au Vendredi 26 JUIN 2020 à 09 heures (heure locale).

**OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE FINANCES-ACHATS
ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
DEPARTEMENT FOURNI-
TURE ET MATERIEL
APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 98004/DA**

Vente par l'ONCF de divers matériels hors usage composés des lots suivants :

- Lot N°1 : DIVERS WAGONS, LOCOMOTIVES, VEHICULES REFORMES ET FERRAILLES.
- Lot N°2 : DIVERS MATERIELS HORS USAGE.
- Lot N°3 : HUILE DE VIDANGE USAGÉE.

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS PUBLIQUE

Le Directeur des achats porte à la connaissance des concurrents intéressés que

la date limite de remise des offres de l'appel d'offres susvisé est reportée au 26/06/2020 à 9 h00 (heure locale).

**OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER
POLE FINANCES-ACHATS
ET JURIDIQUE
DIRECTION ACHATS
DEPARTEMENT FOURNI-
TURE ET MATERIEL
APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 98005/DSID
VENTE PAR L'ONCF DE
DIVERS MATERIEL ET
CONSOMMABLE INFOR-
MATIQUE HORS USAGE.
AVIS DE REPORT DE LA
DATE LIMITE DE REMISE
DES OFFRES
SEANCE D'OUVERTURE
DES PLIS PUBLIQUE**

Le Directeur des achats porte à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres de l'appel d'offres susvisé est reportée au 26/06/2020 à 9 h00 (heure locale).

**OFFICE NATIONAL
DE L'ELECTRICITE ET
DE L'EAU POTABLE -
BRANCHE ELECTRICITE -
DIRECTION EXPLOITATION
MOHAMMEDIA
AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS - SEANCE
PUBLIQUE-**

La Direction Exploitation Mohammedia de l'ONEE-Branche Electricité, sise à 111 route côtière B.P 519 Mohammedia lance les appels d'offres suivants :

PM4100084 : la fourniture de la soude caustique technique pour la Direction Exploitation de Mohammedia.

-L'estimation du coût des prestations s'élève à 4 212 000.00 DH TTC

-Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 50 000 DH

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureaux de la Direction Approvisionnements et Marchés (DAM) :
65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA B.P. 13 498 - MAROC,
Tel : 212) (5) 22 22.33.30 - 26.65.53 Télécopieur : 212) (5) 22 43.31.12

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/> et sur le site web de l'ONEE - Branche Electricité à l'adresse : <http://www.one.ma> rubrique fournisseurs.

Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux soumissionnaires.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

-L'ouverture publique des plis aura lieu le 23/07/2020 à partir de 09h00, à l'adresse : 65, Rue OTHMAN BEN AFFAN 20 000 CASABLANCA B.P. 13 498 -MAROC.

Toute offre parvenue après la date limite de remise des offres sera automatiquement écartée.

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA PRO-
MOTION ET LE DÉVELOP-
PEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES PRÉFEC-
TURES ET PROVINCES DU
NORD DU ROYAUME
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°DCT/MISE À
NIVEAU-CENTRES-MEL-
LOUSSA-TAGHRAMT-
TRAVAUX D'ECLAIRAGE
PUBLIC/MN/FA/278-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de la convention de partenariat pour la mise à niveau des centres au niveau de la Province Fahs - Anjra entre l'APDN, LA FONDATION TANGER-MED et la Province Fahs-Anjra, il sera procédé le Jeudi 2 Juillet 2020 à 10h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à l'Angle Rue Sijelmasa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux :

Mise à niveau des centres des communes Melloussa et Taghramt : Travaux d'éclairage public, province fahs - Anjra

Le dossier d'appel d'offres peut être soit :

- Retiré du siège de l'Agence

à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre-vingt mille dirhams (80 000,00 DHS) L'estimation du coût des travaux est fixée à Quatre millions neuf mille huit cent dirhams toutes taxes comprises (4 009 800,00 DHS TTC).

Les échantillons et les documents techniques sont à déposer au Park de la Province Fahs-Anjra au plus tard le Mercredi 1er Juillet 2020 avant 15h.

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Tarik EL ADAK - Département marchés Tél. : +212.539. 94.32.88/90

- Fax : +212.539. 94.19.11 - E.mail : t.eladak@apdn.ma

Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfatures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmasa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE POUR LA PRO-
MOTION ET LE DÉVELOP-
PEMENT ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES PRÉFEC-
TURES ET PROVINCES DU
NORD DU ROYAUME
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°DCT/TRAV-SIGNALISA-
TION/TRANCHE N°6/PTM/
TNG/279-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme

de Tanger Métropole et en partenariat avec le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville, le Conseil Provincial de Tanger et la Wilaya de la Région de Tanger-Tetouan-Al Hoceima, Il sera procédé le Vendredi 3 Juillet 2020 à 10h, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis à l'Angle Rue Sijelmasa et Rue Abou Jarir, Quartier Administratif, Tanger, à l'ouverture des plis relatifs aux :

Travaux de signalisation de la voirie à la ville de Tanger (6ème tranche)

Le dossier d'appel d'offres peut être soit :

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente mille dirhams (30 000,00 DHS).

L'estimation du coût des travaux est fixée à Deux millions cent quatre-vingt-seize mille trois cent soixante dirhams toutes taxes comprises (2 196 360,00 DHS TTC).

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 Règlement de l'Agence (02 avril 2012) fixant les conditions et les formes de passation des marchés spécifique à l'Agence du Nord et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs offres contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact

Tarik EL ADAK - Département marchés Tél. : +212.539. 94.32.88/90

- Fax : +212.539. 94.19.11 - E.mail : t.eladak@apdn.ma

Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfatures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmasa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger.